

Tout en rendant un vibrant hommage aux forces de l'ANP
**Les partis de l'Alliance présidentielle appellent
à la préservation de la stabilité du pays**

Page 5



AL SALAM BANK
السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Mardi 27 Novembre 2018
19 Rabie El Aouel 1440 - N° 1953 - Algérie : 10 DA / 1 €

24^e opération de relogement
dans la wilaya d'Alger
**180 familles bénéficient
de logements sociaux
aux Eucalyptus et à Baraki**

Page 24

Dans un message à l'occasion
du 44^e anniversaire de l'UNPA

Le Président Bouteflika insiste sur la préservation du foncier agricole, une «ligne rouge à ne pas transgresser»

>> Lire page 3



Complexe de phosphate de Bled El Hadba - Tébessa Ouyahia : «Le projet intégré de transformation de phosphate relancera l'économie dans l'Est du pays»



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué, hier, à Tébessa, que le projet intégré de transformation de phosphate de la région de Bled El Hadba est de nature à «relancer l'économie dans toute la région Est du pays». Intervenant lors de la cérémonie de signature de l'accord de partenariat pour la concrétisation de ce projet, entre les groupes Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, Ouyahia a assuré que la signature de cet accord est «un premier pas dans la réalisation du grand projet qui devra relancer l'économie de toute la région Est du pays».

>> Lire page 7

Algérie Télécom



**Une panoplie d'actions
et de projets pour un
service de qualité**

Page 7

Commerce



Djellab :
«2019 proclamée
l'année des exportations
hors hydrocarbures»

Page 6

Wakfs

**«Une loi d'orientation
du secteur est en cours
d'élaboration», souligne
Mohamed Aïssa**

Page 6

L'Echo Sportif

**Coupes africaines
Le CSC, la JSS, l'USMBA
et le NAHD entrent en lice**

**CAN-2019
La FAF favorable
à la délocalisation
de la compétition au Maroc**

Pages 23 & 22

ANP

4 éléments de soutien aux groupes terroristes et 2 faux-monnayeurs arrêtés

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné de l'ANP «a intercepté, à Blida, 2 individus en possession de faux billets de banque en monnaie nationale s'élevant à 4.372.000 de dinars, ainsi que des équipements informatiques servant à la falsification des billets de banque. Par ailleurs, 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, ont été arrêtés, dimanche à Bouira, et Mila, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, indique, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 25 novembre 2018 à Bouira et Mila, 4 éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source. D'autres détachements de l'ANP «ont appréhendé, à Aïn Salah et Aïn Guezzam, 7 contrebandiers et saisi 3 véhicules tout-terrain, un téléphone satellitaire et des outils d'orpaillage». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, lors d'opérations distinctes, 39 tonnes de dattes à Aïn Salah, 4434 comprimés psychotropes à Tlemcen et Skikda, 7450 unités de différentes boissons à Sétif, Souk Ahras et Guelma, ainsi que 3,5 kg de mercure blanc à El-Taref, tandis que 10,6 quintaux de feuilles de



tabac ont été saisis à El-Oued». En outre, et suite à un appel de détresse, une unité des garde-côtes «a porté secours à quatre 4 marins pêcheurs de nationalité marocaine à bord d'une embarcation en panne, et ce, lors d'une opération de recherche et de sauvetage menée à 4 miles au nord-est de Ghazaouet». «Les naufragés ont été ramenés, sains et saufs, vers le Port de la ville», rapporte le communiqué.

Bordj Bou-Arréridj

Arrestation de 4 narcotrafiquants et saisie de plus de 130 kg de kif traité



Les éléments du groupement territorial de la gendarmerie de Bordj Bou-Arréridj ont réussi, dans le cadre d'une opération conjointe avec le secteur militaire, la saisie de 132 kg de kif traité, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. L'opération a permis de mettre fin à un réseau criminel composé de 4 personnes originaires des wilayas du Centre et de l'Est du pays, âgées entre 40 et 50

ans, spécialisées dans le trafic de drogues et activant entre les wilayas d'Alger et d'El Tarf, a précisé la même source. Dans le cadre de cette opération, 5 véhicules utilisés dans le transport de drogue, un montant financier de plus de 150.000 DA (revenus de la vente) et 4 téléphones portables servant aux membres du réseau pour communiquer, ont été saisis également, a-t-on ajouté.

Guelma

Un réseau de trafic de drogue démantelé dans la commune de Dehouara

Pas moins de 2,980 kg de kif traité ont été saisis par les services de la Gendarmerie nationale, dans la commune de Dehouara (Guelma) suite au démantèlement d'un réseau composé de 5 personnes, spécialisé dans le trafic de drogue, alors qu'un membre de cette bande est toujours en fuite, a-t-on appris, hier, auprès du groupement territorial de la gendarmerie.

Le démantèlement de ce réseau et la saisie de cette quantité a été opérée par la brigade de la gendarmerie de la commune de Dehouara suite à un barrage de contrôle sur la route nationale N° 16, dans son segment reliant les wilayas de Souk Ahras et d'Annaba, a précisé la cellule de communication de ce corps constitué, soulignant que ces personnes sont originaires des wilayas d'Annaba et de Tébesa.



La saisie a été réalisée en deux étapes, une première qui a permis la découverte d'une quantité de 1,980 kg sous forme de plaquettes dans le véhicule de l'un des membres de ce réseau, a ajouté la même source, indiquant que la poursuite des investigations a permis, dans un

deuxième temps, de saisir 1 autre kg chez les autres membres du réseau. Selon la même source, l'affaire qui remonte au 17 novembre dernier, est relative à un délit de possession, de transport avec intention de vente de manière illégale de drogue.

Oran 500 tonnes de poudre de lait avariée en provenance d'Argentine saisies

Une cargaison de 500 tonnes de poudre de lait a été refoulée par les services de contrôle phytosanitaires aux frontières au port sec d'Oran, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction régionale du commerce d'Oran. Cette cargaison, d'une valeur de 206 millions de dinars, importée d'Argentine par un opérateur public, a été interdite d'admission par les services de contrôle aux frontières au port sec d'Es-Sénia pour cause d'avarie, a indiqué le chef de service suivi, contrôle et planification à la Direction régionale du commerce d'Oran, Fouad Helaïli.

Cette denrée alimentaire, impropre à la consommation selon un procès verbal de constat établi par les services de contrôle aux frontières au port sec d'Es-Sénia, sera soit réexportée ou détruite localement, a déclaré le même responsable.

En outre, une cargaison de 18 tonnes de produits d'entretien (désodorisants) en provenance d'Espagne, d'une valeur de 7,5 millions de dinars a été également refoulée à la mi-novembre en cours également au port sec d'Es-Sénia, par les mêmes services de contrôle aux frontières, pour défaut d'étiquetage en langue arabe, a-t-on signalé de même source.

Au port d'Oran, une cargaison de 4 tonnes d'habillement et de sandales d'une valeur de 9 millions de dinars en provenance d'Italie a été également refusée d'admission durant le mois en cours, pour absence d'étiquetage en langue nationale, a-t-on noté de même source. La Direction régionale du commerce d'Oran regroupe les wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent et Tlemcen.

Béjaïa Ils s'étaient égarés dans la chaîne des Babords Un groupe de randonneurs retrouvés sains et saufs

17 randonneurs, qui s'étaient égarés depuis samedi après-midi, dans la chaîne montagneuse des Babords aux limites de la localité d'Ait-Laziz, à 75 km à l'est de Béjaïa, ont été retrouvés sains et saufs par les secours combinés de la gendarmerie, de la police et de la Protection civile, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. Le groupe de personnes, âgées entre 40 et 72 ans, activant au sein d'une association socioculturelle et touristique de la wilaya, avait pénétré profondément en forêt et perdu son chemin de retour, visiblement désorientés par les conditions météorologiques soudaines qui se sont abattues sur la région, à savoir les fortes chutes de pluie et le brouillard. «Leur progression et leur orientation ont été contrariées et exacerbées par l'état difficile du terrain et l'absence de repères» a expliqué le chargé de communication, le commandant Fateh Soufi. «L'alerte a été donnée par le chef du groupe via son téléphone portable. Et immédiatement une équipe de secours a été mise en place», a-t-il ajouté, précisant que l'opération de recherche s'est faite dans des conditions pénibles à cause de la pluie et de l'absence d'accès vers l'endroit indiqué, situé en haute montagne et dans une région densément boisée. «Tous sont rentrés sains et saufs», a indiqué le commandant Soufi, précisant que le groupe a été conduit à l'hôpital pour des examens appropriés. Finalement tous ont pu regagner leurs domiciles.

Malia S.

Dans un message à l'occasion du 44^e anniversaire de l'UNPA Le Président Bouteflika insiste sur la préservation du foncier agricole, une «ligne rouge à ne pas transgresser»

Dans un message qu'il a adressé à l'occasion de la célébration du 44^{ème} anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en avant le souci de l'Etat, de préserver le foncier agricole, qu'il a qualifié de «ligne rouge à ne pas transgresser», notamment, à travers la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et économique.

«**J**e n'ai de cesse d'insister pour que le gouvernement place, en application de l'article 19 de la Constitution, le foncier agricole parmi ses priorités, étant une ligne rouge à ne pas transgresser, notamment à travers la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et économique», a affirmé le chef de l'Etat dans son message. Dans ce contexte, le président de la République a exhorté les différentes instances de l'Etat à accorder «un intérêt majeur» au rajeunissement du secteur de l'agriculture, à soutenir les initiatives des jeunes, à consolider les organisations professionnelles, à garantir l'aide à la femme rurale et à œuvrer davantage à la promotion, à la modernisation et au développement du secteur agricole. Il a appelé, en outre, le gouvernement à concentrer ses efforts sur les principaux axes du développement agricole, particulièrement le développement de l'irrigation à travers la généralisation de l'utilisation des moyens d'économie de l'eau, la sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs à l'importance de l'assurance agricole et la protection sociale, la promotion de l'industrie agroalimentaire, la mécanisation de l'activité agricole et l'encouragement de l'exportation des produits agricoles. Le Président Bouteflika a appelé également les différents établissements et organismes à accorder davantage d'intérêt à la formation dans les domaines de l'agriculture, particulièrement chez les jeunes et en milieu rural, à se tenir informer des derniers développements technologiques aux plans régional et international, à valoriser les résultats des recherches scientifiques et à veiller au rapprochement des laboratoires et centres de recherches de leur environnement économique et d'investissement. Soulignant les résultats des politiques mises en place depuis 2000 dans le domaine de l'agriculture, il a indiqué que les mesures prises ont



permis l'amélioration des indicateurs globaux du secteur, qui représente désormais 12.3% du Produit intérieur brut (PIB), avec un taux de croissance de plus de 3.25% et une production supérieure à 3.216 milliards DA. L'Agriculture emploie aujourd'hui presque un quart de la main d'œuvre en Algérie sans parler de l'intégration des jeunes diplômés des instituts de formation et la création de micros entreprises dans le cadre du soutien aux exploitations agricoles, a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a rappelé, dans ce sens, sa rencontre avec les agriculteurs, en février 2009 à Biskra, ajoutant que c'était une station pour rectifier le tir en adoptant des méthodes innovantes, à travers, notamment, un réaménagement des priorités, l'adoption d'une approche plus efficace et la mobilisation des moyens de sa mise en oeuvre, son suivi et son évaluation. Pour le Président de la République, l'amélioration que connaît le secteur grâce à ces politiques demeure «insuffisante» devant l'émergence d'autres défis face auxquels notre pays doit réagir positivement, notamment les changements climatiques, les crises alimentaires et financières mondiales et l'instabilité des marchés agricoles mondiaux, marqués par la hausse et la fluctuation des prix. Des défis auxquels s'ajoute la concurrence de plus en plus féroce à laquelle est confrontée notre agriculture. Le Président Bouteflika a salué «le rôle actif de l'UNPA en contribution à la promotion du secteur de l'agriculture, à l'essor de l'économie

nationale et à l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs en leur garantissant l'écoute et en leur permettant d'exercer leur métier dans la stabilité et la sérénité». Il faut souligner que l'importance de l'agriculture comme vecteur de développement et de relance de l'économie nationale se précise de plus en plus dans une conjoncture marquée par une récession engendrée par la chute brutale des cours du pétrole. Cette nouvelle orientation a été réaffirmée par le président de la République qui avait souligné l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien à l'agriculture, rassurant que la conjoncture financière difficile que connaît l'Algérie n'entamera en rien la détermination de l'Etat à promouvoir ce secteur. Le Président de la République avait mis en avant l'importance de ce secteur vital pour permettre à notre pays de surmonter les épreuves, tout en préservant sa stabilité et la cohésion du front interne à l'ombre des crises économiques et soubresauts politiques qui secouent le monde. L'Algérie a pu se prémunir contre les répercussions de la chute des cours du pétrole grâce à une politique judicieuse et par un paiement anticipé de la dette en sus de la réalisation de projets stratégiques et la préservation des réserves nationales, autant de mesures qui ont mis l'Algérie à l'abri d'une récession dévastatrice, a relevé le chef de l'Etat, ajoutant qu'il est «plus judicieux, aujourd'hui, de s'orienter vers d'autres secteurs générateurs de richesses et

d'emplois pour nos jeunes ». L'Agriculture qui permet d'atteindre l'autosuffisance, voire d'aller vers l'exportation, permettra à l'Algérie de compter avec les recettes nationales, diversifier ses sources d'investissement et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. «Nous n'avons d'autre alternative, si nous voulons trouver un substitut économique à l'énergie tarissable, que de réhabiliter et restructurer ce secteur à travers une vision stratégique moderne qui repose sur la science et les technologies, la revalorisation des expériences, la mécanisation et une bonne gestion du processus de production, de distribution, de stockage et de commercialisation », affirme le président de la République. Rappelant que le secteur de l'agriculture avait occupé une importante place dans le programme de développement à travers le soutien au secteur, une distribution équitable des terres, l'effacement de la dette des agriculteurs et l'injection de plus de 800 milliards de dinars pour le soutien à l'activité agricole, le Président de la République a affirmé que l'Etat demeure fidèle à son engagement dans l'accompagnement de nos agriculteurs en faveur de la cristallisation du projet de développement national global. Cela traduit la volonté de l'Etat à aller de l'avant sur cette voie pour assurer la relance de l'agriculture et la diversification de l'économie nationale, et cela passe inévitablement par la nécessité de moderniser le secteur et de promouvoir les industries

agricoles. A cet effet, d'aucuns pensent que l'Algérie ne peut réaliser de progrès dans les domaines économique, industriel et commercial sans asseoir une base agricole nationale solide et que la solution économique est actuellement entre les mains des producteurs agricoles. Pour relever le défi, le gouvernement est appelé à intensifier les efforts, avec la nécessité de recourir aux techniques modernes pour améliorer la productivité et remédier au manque de main d'œuvre. A cet égard, le renouveau agricole auquel aspire le gouvernement passe impérativement par la conjugaison des efforts de l'Etat, des agriculteurs, des producteurs, des industriels et des réseaux de distribution et de commercialisation insistant sur la nécessité de favoriser une synergie entre les différents acteurs. Dans son plan d'action, le gouvernement compte mettre en oeuvre l'important programme de soutien au développement agricole annoncé par le président de la République à Biskra, en 2009, et qui a permis à l'économie agraire de faire un bon qualitatif avéré. L'agriculture, qui constituait en 2016 plus de 12% du PIB, représente, désormais, une production proche de 3.000 milliards de dinars. Elle est aussi le premier secteur économique fournisseur d'emplois dans le pays. C'est donc cette dynamique que le gouvernement s'attellera à maintenir et à accroître. Ainsi, le gouvernement envisage la mobilisation de partenariats entre des investisseurs nationaux et étrangers pour le développement d'une agriculture intensive et moderne, dans les domaines animal et végétal, notamment dans le Sud du pays et les Hauts Plateaux. En parallèle, une importance particulière sera accordée au développement des industries agro-alimentaires à l'effet d'assurer en aval un marché plus large pour la production agricole en croissance continue, et cela, par la transformation, et par la promotion des exportations.

T. Benslimane

44^e anniversaire de la création de l'UNPA

Message du président de la République Abdelaziz Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé, hier, à l'occasion de la célébration du 44^{ème} anniversaire de l'Union Nationale des Paysans Algériens (UNPA) un message, dont voici la traduction intégrale : «Monsieur le SG de l'Union Nationale des paysans Algériens (UNPA), Mesdames et messieurs, membres de l'UNPA, A vous tous, agriculteurs et intervenants dans le secteur de l'Agriculture, c'est pour moi une heureuse opportunité de m'adresser à vous en cette cérémonie à l'occasion du 44^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et de commencer par vous exprimer, et à travers vous, à l'ensemble des agriculteurs sur le territoire national, mes profonds sentiments d'empathie, de fraternité et de considération. En cette fin du mois de novembre des Glorieux, je tiens à me recueillir, avec piété et déférence, à la mémoire de nos valeureux Chouhada en remémoration de l'héroïsme des paysans algériens dans nos campagnes, douars et montagnes. Ces vaillants qui ont donné du fil à retordre, au colonisateur inique, par leur attachement à la terre et sa défense jusqu'au sacrifice suprême ainsi que pour le recouvrement de la souveraineté nationale et la contribution à l'édification de l'Algérie moderne, libre et prospère.

Mesdames, Messieurs,

Fort de notre conviction qu'Allah a béni, l'Algérie de beaucoup de richesses et d'atouts agricoles, nous avons adopté, en 2000, le Plan national du développement agricole (PNDA) dont le but était d'encadrer la relance de l'Agriculture, d'encourager les agriculteurs et les éleveurs et d'impliquer l'initiative privée à travers la mise en valeur des terres et l'investissement, et un plan élargi en 2002 consacré à la revitalisation des zones rurales en vue de garantir la sécurité alimentaire à travers la valorisation des ressources

disponibles et la consécration des principes de la protection de l'environnement.

Ma rencontre avec les agriculteurs, en février 2009 à Biskra, avait été une station pour rectifier le tir en adoptant des méthodes innovantes à travers, entre autres, un réaménagement des priorités et l'adoption d'une approche plus efficace avec la mobilisation des moyens de sa mise en oeuvre, son suivi et son évaluation. C'est là même l'essence de la politique du Renouveau agricole et rural, adoptée en vertu de la loi sur l'orientation agricole de 2008, qui a doté le secteur d'une politique aux contours et aux objectifs clairs et précis et d'une feuille de route tendant à faire de l'agriculture un véritable et important levier de développement économique du pays. Au cours des années suivantes, mon attention s'est focalisée sur la préservation du pouvoir d'achat de nos concitoyens et sur la garantie de revenus pour nos agriculteurs et d'un climat propice à l'activité agricole, outre l'amélioration de l'efficacité de la gestion sur la base d'un cadre législatif et réglementaire adapté aux changements enregistrés. L'Etat a mobilisé les ressources financières et les moyens de soutien nécessaire et de contrôle efficace, en sus des mesures relatives à l'effacement des dettes principales et l'exonération de nombre de droits et de taxes. Grâce à la mise en oeuvre de cette politique, le secteur de l'agriculture a enregistré des progrès remarquables en termes de protection du foncier agricole, de libération de l'initiative privée et d'encouragement de l'investissement et de la recherche de nouveaux marchés extérieurs, en plus de la valorisation du rôle souverain des services de l'Etat dans la régulation et le respect des normes d'hygiène, de sécurité et de qualité. Ces mesures ont induit l'amélioration des macro-indicateurs de l'Agriculture, qui représente désormais 12,3% du Produit intérieur brut (PIB), avec un taux de croissance de plus de 3,25% et une production



supérieure à 3216 milliards de dinars. L'Agriculture emploie, aujourd'hui, presque un quart de la main d'œuvre en Algérie sans parler de l'intégration des jeunes diplômés des instituts de formation et la création de micros entreprises dans le cadre du soutien aux exploitations agricoles. Cette amélioration, combien même importante pour l'économie nationale, demeure insuffisante devant l'émergence d'autres défis face auxquels notre pays doit réagir positivement, spécialement les changements climatiques, les crises alimentaires et financières mondiales et l'instabilité des marchés agricoles mondiaux, marqués par la hausse et la fluctuation des prix. Des défis auxquels s'ajoute la concurrence de plus en plus féroce à laquelle est confrontée notre agriculture.

Mesdames, Messieurs,

L'Etat algérien continuera à soutenir les agriculteurs. Lors des Assises nationales de l'agriculture, en avril 2018, j'ai instruit le gouvernement de maintenir les mécanismes du soutien et d'accompagnement aux agriculteurs en dépit des contraintes financières que

traverse le pays.

Dans le même contexte, je n'ai cessé d'insister pour que le gouvernement place, en consécration de l'article 19 de la Constitution, le foncier agricole parmi ses priorités, étant une ligne rouge à ne pas transgresser, et ce, à travers, notamment, la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et à des fins autres qu'économiques. J'exhorte les différentes instances de l'Etat à accorder un intérêt majeur au rajeunissement du secteur de l'agriculture, au soutien des initiatives de jeunes, à la consolidation des organisations professionnelles, à l'aide de la femme rurale et à une plus grande promotion, modernisation et développement du secteur agricole. J'appelle le gouvernement à centrer ses efforts sur les principaux axes du développement agricole, particulièrement le développement de l'irrigation à travers la généralisation de l'utilisation des moyens économes en eau, la sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs à l'importance de l'assurance agricole et de la protection sociale, la promotion de l'industrie agroalimentaire,

la mécanisation de l'activité agricole et l'encouragement de l'exportation des produits agricoles. De même que j'appelle les différents établissements et organismes à accorder davantage d'intérêt à la formation dans les domaines de l'agriculture, particulièrement parmi les jeunes et en milieu rural, à se tenir informer des derniers développements technologiques aux plans régional et international, à valoriser les résultats des recherches scientifiques et à veiller au rapprochement des laboratoires et centres de recherches de leur environnement économique et d'investissement.

Mesdames, Messieurs,

Il faut, par ailleurs, saluer le rôle actif de l'UNPA pour la contribution à la promotion du secteur de l'agriculture, à l'essor de l'économie nationale et à l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs en leur garantissant l'écoute et en leur permettant d'exercer leur métier dans la stabilité et la sérénité. Ma confiance est grande que vous continuerez à être présents sur le terrain et à être à la hauteur des aspirations du monde agricole et rural. La souveraineté nationale dont jouit notre pays aujourd'hui est l'un des fruits des énormes sacrifices consentis par la glorieuse génération de Novembre et par fidélité au serment de nos valeureux Chouhada, nous devons, tous, œuvrer inlassablement à la consécration de cette souveraineté dans le quotidien de nos citoyens, à l'augmentation de notre production agricole et à l'amélioration de sa qualité pour garantir notre sécurité alimentaire. Pour ce faire, je vous exhorte à adhérer à cette démarche et à vous mobiliser pour relever ce défi au service de la patrie. Avant de conclure, je tiens à vous réitérer ma considération et mon respect, priant le Tout Puissant de vous entourer de sa bienveillance et de vous prêter aide et assistance au sein de l'Algérie de la quiétude, de la prospérité et du progrès».

Tout en rendant un vibrant hommage aux forces de l'ANP Les partis de l'Alliance présidentielle appellent à la préservation de la stabilité du pays

Les partis de l'initiative pour la continuité n'ont pas manqué leurs sorties sur le terrain, ces derniers jours, pour réitérer leur appel en direction des Algériens pour resserrer leurs rangs et consolider le front interne pour relever les défis et faire face à toutes les conspirations qui se trament contre le pays.

Après avoir rendu un vibrant hommage aux forces de l'ANP ainsi qu'aux différents corps de sécurité nationale pour les efforts consentis en vue de défendre la stabilité de l'Algérie, ces partis ont réaffirmé leur soutien à la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour un nouveau mandat, assurant que ce soutien est fondé sur la conviction que l'actuel chef de l'Etat est le plus apte à parachever les impératifs de la réconciliation nationale. Ils ont également relevé que le président de la République est le mieux placé pour parachever le processus de développement et réaliser un développement global et équilibré sur l'ensemble du territoire national de manière à garantir à tous les citoyens le droit de bénéficier des potentialités de leur pays. Ceci, d'autant plus que l'Algérie est située dans une région marquée par de nombreux conflits et crises. Partant de cette position et de ce choix assumé, les partisans de la continuité ont insisté sur la nécessité d'œuvrer à l'intensification des efforts et à la mobilisation à travers des sorties sur le terrain à travers l'ensemble du territoire national en vue de rallier davantage de soutien populaire en prévision de la prochaine échéance électorale, d'une part, et pour sensibiliser les citoyens, en particulier les jeunes, à combattre tous les aspects du désintéressement et de la réticence quant à l'action politique, d'autre part.

Ils ont, en outre, plaidé pour une communication permanente avec toutes les catégories de la société pour être au service du pays et salué les résultats importants de l'approche algérienne en matière de paix et de réconciliation nationale qui a permis de tourner définitivement la page de la tragédie nationale et de passer à l'étape de la concorde, de la solidarité et de la cohésion entre les enfants de l'Algérie. Les partis concernés ont déjà réaffirmé leur soutien au Président Abdelaziz Bouteflika et affiché leur souhait de le voir briguer un nouveau mandat lors des prochaines présidentielles de 2019, estimant qu'il est l'homme de la situation pour assurer la continuité du développement et la stabilité de l'Algérie dans un environnement régional très agité. L'Algérie, faut-il le reconnaître, est aujourd'hui un pays stable, et ce, grâce à la mobilisation du peuple algérien et à la politique de réconciliation nationale initiée



par le président de la République, ont-il relevé, tout en plaidant pour le renforcement du front interne, intérêt national oblige, car la stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas franchir. A ce titre, de nombreux acteurs politiques ont fait admettre que grâce au président de la République, l'Algérie a surmonté de nombreuses épreuves qui ont failli causer l'éclatement, d'où la nécessité de consacrer l'entente nationale et de resserrer les rangs en vue de contrecarrer toute menace externe.

Unanimité de la classe politique à placer l'intérêt du pays au dessus de toute considération

Ils ont relevé également la détermination de l'Algérie face aux tentatives d'implication de son armée dans des conflits en dehors du territoire nationale, particulièrement au Mali et en Libye, et de l'amener à jouer le rôle du gendarme dans la région avec un financement sur le Trésor public est un choix stratégique qui a des conséquences aux plans interne et externe. Les chefs de partis ont estimé, à cet égard, que l'Algérie a œuvré depuis plus d'une décennie, à vaincre le terrorisme et ce, grâce à la politique de réconciliation nationale initiée par la président Abdelaziz Bouteflika avec une vision éclairée des enjeux réels dont est témoin le monde actuel. Ils ont estimé que les mutations politiques, sociales, économiques et sécuritaires que connaît l'Algérie nécessitent une «réplique intelligente» en vue de

préservier la stabilité du pays et l'unité de son peuple. La classe politique a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de placer l'intérêt du pays au-dessus de toute considération, rappelant que l'Algérie a réussi à relever tous les défis et crises avec courage, appelant à agir positivement face aux défis actuels et futurs, notamment celui du parachèvement de l'édification d'un Etat moderne. Elle a appelé également à engager un débat national impliquant tous les acteurs et à dépasser les conflits politiques pour permettre au pays de faire face aux effets de la chute des prix du pétrole, considérant que la situation actuelle exige l'ouverture d'un débat national responsable loin des tiraillements partisanes étroits. Pour de nombreux acteurs politiques, la conjoncture sensible que traverse le pays exige un rapprochement entre toutes les franges du peuple algérien et la classe politique en vue de relever les défis qui se posent, dont notamment la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité nationale et les intérêts suprêmes du pays. Ils ont, en outre, exhorté la classe politique à faire preuve de sagesse et à éviter des déclarations susceptibles d'envenimer la situation.

Le chef de l'Etat met en garde contre les menaces extérieures

Le président de la République, faut-il le souligner, avait appelé à la construction d'un front populaire solide afin de garantir la stabilité de l'Algérie face à

toutes les manœuvres internes et menaces externes, estimant que par ce front populaire solide «doit contrecarrer toutes les manœuvres politiciennes et tentatives de déstabilisation de nos rangs par des interprétations erronées ou en opposition aux préceptes de notre religion». Le peuple algérien est également appelé à «faire face à tous les fléaux, en premier lieu la corruption et la drogue qui rongent notre économie et notre société».

Le chef de l'Etat a exhorté également les citoyens algériens à «suivre les pas de nos glorieux moudjahidines et valeureux chouchou, à se mobiliser pour la poursuite de l'édification et la mutualisation de toutes les potentialités de notre pays et à renforcer l'édifice d'un front populaire solide afin de garantir la stabilité de l'Algérie face à toutes les manœuvres internes et menaces externes».

Le Président de la République considère que ces crises extérieures qui «se jouent à nos frontières sont porteuses des dangers du terrorisme abject et des réseaux du crime organisé, deux fléaux désormais transfrontaliers». Dans le cadre de cette mobilisation nationale, le président Bouteflika a exhorté les Algériens à «prendre exemple sur l'élite de notre société, les éléments l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et les éléments des forces de sécurité qui consentent quotidiennement des sacrifices pour la sauvegarde de l'intégrité et la souveraineté de notre territoire national et la préservation de la sûreté et de la sécurité de notre

peuple et de ses biens». Il a mis en avant, à ce propos, «l'ampleur des défis qui continuent à se poser à nous pour satisfaire tous les besoins sociaux de notre peuple et pour construire une économie forte et moins dépendante des hydrocarbures».

Le Président Bouteflika n'a de cesse d'exorter le peuple algérien à défendre les acquis du peuple

La liberté et l'indépendance, la construction et l'édification sont des acquis et des enjeux qui, a-t-il dit, «requièrent la mobilisation permanente, l'effort intarissable et même le sacrifice au service de la patrie». Dans le même ordre d'idées, le chef de l'Etat avait appelé toutes les franges de la société algérienne à soutenir les institutions de l'Etat en vue de réaliser les objectifs du développement.

Il avait également exhorté le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques à la solidarité, à la mobilisation et à l'unification des rangs afin de mener à bien la bataille du développement et préserver l'indépendance financière de l'Algérie et de sa souveraineté sur le plan économique. Il s'agit, pour le peuple algérien, de se serrer les coudes afin de préserver l'unité nationale et la stabilité du pays, des acquis chèrement réalisés après un lourd tribut, grâce à la politique de réconciliation nationale dont le président de la République a été le principal artisan.

Il s'agit pour autant de dégager une feuille de route visant à protéger le pays des dangers qui menacent sa sécurité et sa stabilité. Cette démarche s'inscrit, faut-il le souligner, en droite ligne avec le discours développé, à maintes occasions, par le chef de l'Etat qui n'avait pas manqué d'appeler les citoyens algériens à défendre les acquis et les réalisations et à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région. L'Algérie, qui a pu sauvegarder sa stabilité, sa sécurité et sa souveraineté, milite en faveur d'un monde de paix et de stabilité, notamment, dans son environnement arabo-africain et déploie, à cet égard, de sérieux efforts pour apporter des solutions aux conflits et unifier les rangs afin que la paix et la stabilité règnent dans notre espace au profit des peuples de la région.

T. Benslimane

Commerce

Djellab: «2019 proclamée l'année des exportations hors hydrocarbures»

L'Algérie qui est «pratiquement prête» à l'internationalisation de ses produits, proclamera 2019, Année nationale des exportations hors hydrocarbures, a annoncé, ce lundi, à Alger, le ministre du Commerce.

Saïd Djellab. «Tout est prêt pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures et nous allons déclarer 2019 Année de l'export hors hydrocarbures», a affirmé Djellab lors d'une conférence de presse, tenue en marge du Salon international du transport et de la logistique (Logistical 2018), qui se déroule du 26 au 29 novembre au Palais des expositions à Alger. Le ministre a considéré que l'Algérie a tous les atouts pour se positionner sur les marchés extérieurs. «Nous disposons des infrastructures nécessaires, d'une diversification industrielle et agricole qui nous permettront de placer nos produits sur les marchés étrangers», a-t-il estimé, en affirmant que ses déplacements effectués à l'étranger (ces derniers temps) ont permis de prospecter les marchés afin de d'imposer le produit local à l'international. En plus du marché européen, qui est demandeur de produits algériens, notamment, agricoles et agroalimentaires, le ministre a assuré que les opérateurs versés dans l'export ont actuellement la possibilité de se diriger vers d'autres régions du monde notamment l'Afrique, l'Amérique du Nord, la Russie et l'Asie. Pour le ministre du Commerce, les exportations hors hydrocarbures permettraient au pays d'instaurer une croissance économique durable en réduisant sa forte dépendance des hydrocarbures. «Réussir les exportations c'est pérenniser le développement économique de l'Algérie». Par ailleurs, il a mis en avant le rôle primordial de la logistique dans la promotion des exportations, en soutenant que promouvoir les exportations sans logistique relevait de l'impossible. «La logistique est l'axe central de la promotion des exportations. Car si nous aspirons à être compétitifs sur les marchés internationaux, nous devons respecter le timing, le prix et la qualité et ces trois cri-

tères sont étroitement liés à la logistique». Dans ce contexte, Djellab a abordé l'impact des coûts des services logistiques sur le prix final du produit, en recommandant d'adapter des règles de compétitivité qui permettraient d'optimiser l'utilisation d'outils pour contrôler l'incidence des coûts logistiques dans la chaîne de transport subis par les opérateurs économique à l'export.

«Il est impératif de gagner la bataille des coûts», a-t-il lancé à l'adresse des opérateurs économiques, en considérant que la 3^e édition de ce Salon est l'occasion pour évaluer les services logistiques disponibles et les coûts ainsi que les contraintes auxquelles, il faut faire face». Afin de réduire les coûts, tout en améliorant la qualité des services, le ministre a insisté sur l'effet positif de la concurrence entre les différentes entreprises de ce créneau qui devrait jouer en faveur de l'exportateur.

«Nous avons constaté dans ce Salon un bon nombre d'entreprises de logistique publiques et privées performantes. Cela permet de créer la concurrence et de réduire les prix des services logistiques aux profits des entreprises exportatrices» a-t-il soutenu. L'autre facteur qui pourrait fortement réduire les coûts des services, le ministre a souligné la nécessité d'établir des liens directs entre les services logistiques et les opérateurs versés dans l'export. A ce titre, il a cité l'exemple de l'industrie du ciment où les ports sont directement connectés avec des cimenteries. «Cette démarche a contribué sensiblement à la réduction des coûts de transport de ciment impactant positivement les prix du produit». Par ailleurs, il a évoqué la contribution de l'Etat dans le soutien des exportateurs à travers le Fonds de soutien et de promotion des exportations et les conventions signées dernièrement entre le ministère des Transports et des



différents entreprises de logistiques dont le groupe Logitrans. «Nous avons éliminé les lourdeurs bureaucratiques et tout opérateur qui veut expédier sa marchandise, n'aura qu'à déposer son dossier au niveau de logitrans pour avoir sa facture subventionnée», a-t-il assuré. Dans ce sens, il a parlé d'un convoi qui sera exporté dans les prochains jours vers Nouakchott (Mauritanie) dans le cadre de cet accord.

N.I.

Santé

Hasbellaoui rencontre les DSP des wilayas de l'Est du pays

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a présidé, dimanche, à Alger, une rencontre avec les directeurs de la santé et de la popula-

tion des wilayas de l'Est du pays. La rencontre a vu la participation des directeurs généraux des CHU, des directeurs des établissements hospitaliers spécialisés ainsi que les présidents

des conseils scientifiques et des conseils médicaux des établissements des wilayas concernées. Lors de cette réunion d'évaluation et après avoir entendu les préoccupations des directeurs de la santé et de certains présidents des conseils scientifiques, le ministre «a donné plusieurs instructions visant à améliorer les soins et la prise en charge des patients, en particulier au niveau des urgences et points de garde et la nécessité de créer toutes les conditions favorables aux équipes médicales et paramédicales afin de s'acquitter au mieux de leurs tâches». Le ministre a également souligné «la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et établissements de santé afin de faciliter la prise en charge de tous les patients en général et des femmes enceintes et des enfants en particulier, selon une organisation hiérarchique aux caractéristiques bien définies», note le communiqué. Dans le même contexte, Hasbellaoui a engagé les responsables de la santé «à accélérer et à multiplier les opérations de jumelage, de télé-médecine et à développer les unités de soins et hospitalisation

à domicile». Il a insisté sur «la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole, conformément au calendrier national de vaccination et de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de l'apparition de la maladie en fonction du plan national de surveillance de la rougeole».

Le ministre a également relevé «la nécessité d'une adaptation du statut professionnel des professionnels de la santé et la promotion du dialogue social avec tous les partenaires, de garantir la sécurité aux équipes de garde et veiller au bons accueil et orientation des patients et leurs accompagnateurs». Il a exigé, par la même occasion, des directeurs de la santé de «coordonner avec les walis afin d'accélérer la garantie de toutes les conditions matérielles nécessaires pour permettre aux médecins soumis au service civil de s'acquitter au mieux de leurs tâches» et de «veiller à la garantie de la disponibilité des médicaments, des fournitures médicales, de l'entretien du matériel médical, de la gestion rationnelle de tous les moyens et capacités mis en œuvre par l'Etat au service des citoyens».

Yasmine Derbal

Wakfs

«Une loi d'orientation du secteur est en cours d'élaboration», souligne Mohamed Aïssa

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, a indiqué, hier, à Tizi-Ouzou, qu'une «loi d'orientation» de son secteur est «en cours d'élaboration» et sera bientôt soumise au Conseil des ministres et aux deux chambres du Parlement pour examen puis approbation. «L'islam hérité de nos aïeux a toujours été un islam modéré, de réconciliation, du vivre-ensemble et de partage, qui a toujours unifié les Algériens à travers l'Histoire. Et l'objet de cette loi d'orientation est de sécuriser cet héritage et de faire face aux multiples invasions que charrie la mondialisation rampante», a souligné le ministre à l'ouverture des travaux du premier colloque sur «Les zaouïas et l'héritage culturel et cultuel», organisé par la Confrérie Rahmania. Appellant les Algériens à se rassembler autour des zaouïas qui sont «le porteur de cet héritage», Mohamed Aïssa a mis l'accent sur «la nécessaire vulgarisation» de leurs préceptes moraux qui constituent «le seul rempart aux idéologies extrémistes» et aux «velléités néocolonialistes destructrices des Etats et des Nations». «Il est impératif de promouvoir notre patrimoine culturel ancestral dont l'âme est foncièrement pacifique pour en faire un rempart contre toutes ces idéologies extérieures et

étrangères à notre culture de tolérance et de fraternité fortement ancrée dans notre société», a-t-il soutenu à ce propos. Interpellé sur les discours extrémistes véhiculés par certaines chaînes de télévision captées en Algérie, le ministre a révélé que son département «est en phase d'élaborer une charte pour le discours religieux sur les mass médias», en collaboration avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). «Nous avons déjà entamé un travail profond avec l'ARAV pour l'élaboration d'une charte pour le discours religieux sur les mass médias, qui ne sera pas imposée, mais partagée et fruit d'un effort consensuel, pour étouffer cette tendance et dissuader toute tentation», a-t-il indiqué. Par ailleurs, s'agissant des revendications avancées par le syndicat des imams, le ministre a indiqué qu'il ne lui appartenait pas en tant que ministre des Affaires religieuses de réviser des lois qui auront une incidence financière sur le pays, mais qu'il «garde ouvertes les portes du dialogue», niant l'existence d'une quelconque polémique à ce sujet. Mohamed Aïssa a effectué une visite de travail à la mosquée El Atik, située au niveau de la haute ville de Tizi-Ouzou, où des explications lui ont été fournies sur le projet d'extension de cette mosquée.



Complexe de phosphate de Bled el Hadba (Tebessa) Ouyahia : «le projet intégré de transformation de phosphate relancera l'économie dans l'Est du pays»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué, hier à Tébessa, que le projet intégré de transformation de phosphate de la région de Bled el Hadba est de nature à «relancer l'économie dans toute la région Est du pays».

Intervenant lors de la cérémonie de signature de l'accord de partenariat pour la concrétisation de ce projet, entre les groupes Sonatrach et Asmidal-Manal, et les groupes chinois dirigés par la Société Citic, Ouyahia a assuré que la signature de cet accord est «un premier pas dans la réalisation du grand projet qui devra relancer l'économie de toute la région Est du pays».

«Je représente dans cette cérémonie, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cette signature constitue une étape dans la concrétisation de ce projet qui engage 4 wilayas de l'Est du pays», a ajouté le Premier ministre. Ouyahia a également affirmé que ce projet constitue un «saut qualitatif» dans les relations algéro-chinoises, soulignant que ce partenariat dans un «grand et très important projet» renforce et consolide les relations bilatérales. Détaillant les chantiers de ce projet entre aménagements, amenée d'eau industrielle, dédoublement et électrification de la voie ferrée, le Premier ministre a souligné qu'avec l'entrée en service de ce mégaprojet, la production de l'Algérie en phosphate qui avoisine actuellement 1 million de tonnes/an, passera à 10 millions de tonnes/an. L'Algérie est le troisième pays à l'échelle mondiale en

matière de réserves de phosphate, a encore souligné Ouyahia, assurant que «tous les moyens seront mobilisés pour la réalisation du projet de transformation du phosphate». L'accord de partenariat a été signé par le P-dg de Sonatrach, Adelmoumene Ould Kaddour, et le P-dg de la société Citic, Chen xiaojia, à la Direction de transfert du gaz dans la localité d'Oglet Ahmed, à 22km de Bir el Ater, distante de 106 km au sud du chef-lieu de wilaya. Ce projet intégré d'exploitation et de transformation de phosphate et du gaz naturel dont la partie algérienne détient 51%, contre 49% pour la partie chinoise, est réparti entre le gisement de Bled el-Hadba à Tebessa, sur 2045 ha, la plateforme de Oued Kebrit à Souk Ahras s'étendant sur 1484 ha, celle de Hadjar Essoud à Skikda, sur 149 ha et le port de Annaba sur 42 ha, selon la fiche technique ce projet. Mobilisant un volume d'investissement de 6 milliards de dollars, le complexe de phosphate dont la mise en exploitation est prévue en 2022, créera 3000 postes de travail directs alors que ses chantiers de réalisation à travers les quatre wilayas assureront 14 000 postes d'emploi, selon le même document. Ce complexe de phosphate garantira des revenus en devises à hauteur de 1,9 milliard de dollars/an, selon la même source. Etaient



présents à la cérémonie de signature, outre les autorités locales civiles et militaires des wilayas concernées par ce projet, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de l'Energie, Mustapha Guitouni, et de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.
Mechaka A. / Ag.

Algérie Télécom

Une panoplie d'actions et de projets pour un service de qualité



Algérie Télécom a lancé, depuis janvier dernier, une panoplie de mesures visant à moderniser ses infrastructures dans le but d'améliorer la qualité de service internet et téléphonique, a indiqué, hier le P-dg de l'opérateur historique, Adel Khemane. «Depuis janvier dernier, AT a lancé plusieurs défis, dont l'amélioration de la qualité de service», a déclaré Khemane.

Il s'agit, notamment, d'augmenter la bande passante internationale, mettre à niveau le backbone national, augmenter la capacité des boucles, assainir le réseau urbain, moderniser les réseaux et diminuer le taux de dérangements. Il a fait savoir que la capacité de transport du backbone national de transmission en NG-DWDM, qui est l'épine dorsale du réseau national de télécommunication d'AT, «est passé de 1,95 Térabit/s à 4,20 Tb/s», ajoutant que la bande passante internationale pourra être extensible à plus de 12 Térabits/s après la mise en service prochaine des projets relatifs aux câbles sous-marins reliant l'Algérie à l'Espagne et celui de MEDEX, portant sur le raccordement du réseau algérien au système sous-marin international, reliant les Etats-Unis à l'Asie, à travers la Méditerranée.

Ces deux projets visent à offrir une connectivité «plus large, plus sécurisée, et résiliente», a-t-il assuré. L'autre préoccupation était l'amélioration de la relation client en apportant des solutions et des services visant à donner plus de confort aux abonnés, tout en leur proposant des solutions de paiement

notamment, en ligne «rapides et efficaces», a-t-il dit.

Khemane a souligné que son entreprise a engagé, pour ce faire, «un diagnostic approfondi à tous les niveaux administratif, financier et opérationnel, qui est suivi par des mesures correctives telles que la mise en œuvre d'une organisation fluide, légère, basée sur la réactivité et l'efficacité du traitement des dossiers». Il a fait savoir que, depuis l'accélération du déploiement de l'internet, avec sa panoplie de nouvelles technologies, Algérie Télécom s'est retrouvée avec «un noyau archaïque, alourdi par plusieurs systèmes greffés de manière assez précaire, aboutissant à une situation insoutenable qui impactait largement son chiffre d'affaire, et surtout, qui rendait impossible toute initiative d'assainissement du réseau ou d'amélioration de la qualité du service commercial». «L'entreprise a changé d'une manière systématique son ancien système par un autre plus moderne, opérationnel, dynamique, évolutif et qui répond aux nécessités d'une qualité de service à la hauteur des attentes de nos clients», a-t-il dit, ajoutant que «ce projet a mobilisé, 13 mois durant, des effectifs techniques et a été l'occasion de former plus de 7000 agents commerciaux sur l'utilisation de la nouvelle plateforme de facturation, à travers l'ensemble des wilayas du pays, garantissant la traçabilité des paiements, ainsi que les réclamations notamment».

Les débits supérieurs à 2Mbps non intégrés à l'offre de base accessible au public

Concernant l'augmentation du débit minimum de l'Internet à 2 Mbps, il a indiqué que «cette réduction de 24% du prix de son offre de base», passe, aujourd'hui, de 2.100 à 1.600 DA pour un accès illimité à 2Mbs, que ce soit sur la base d'une connexion ADSL ou FTTH. «Les débits supérieurs ne sont pas intégrés à notre engagement pour une offre de base accessible au public, sans marge bénéficiaire. Par contre, et conformément aux pratiques commerciales usitées, ils feront l'objet d'offres commerciales diversifiées, tout au long de l'année qui suit», a-t-il révélé. «Ces offres commerciales seront étudiées avec des business model soigneusement conçues en fonction de l'intérêt de nos abonnés, aussi bien que de la rentabilité économique qui doit être garantie pour continuer à répondre à la mission qui nous est confiée», a-t-il expliqué. S'agissant de l'offre Idoom Fibre, lancée récemment et qui n'a concerné, dans une première phase, que 5 wilayas du pays, il a affirmé que l'ensemble des futurs projets de déploiement d'Algérie Télécom seront en fibre optique et que la concrétisation de ce projet enregistre «un taux d'avancement considérable» au niveau national. Khemane a indiqué, par ailleurs, que son entreprise est «leader» sur le marché algérien des télécommunications «qui connaît une forte croissance». «Offrant une gamme complète de services de voix et de données aux clients résidentiels et professionnels, AT a réussi à fidéliser plus de 3 millions d'abonnés à la téléphonie, plus de 2 millions d'abonnés IDOOM internet et plus de 1 million d'abonnés à la 4G LTE», a-t-il estimé. Il a souligné, en outre, qu'AT a mis en place plusieurs autres offres et services,

dont la digitalisation de ses différents services, le rechargement du compte ADSL à partir des opérateurs mobiles, le lancement d'Idoom fibre mooharif pour les professionnels, Idoom 4G LTE, le rechargement de secours ainsi que la demande via le web d'une ligne internet et téléphonique. Sur le vol de câble de cuivre, il a affirmé que «l'ensemble des entités utilisant ce type de matériaux subissent des pertes qui sont de moins en moins récurrentes au niveau d'AT, grâce au recours systématique au raccordement en fibre optique».

Le projet du câble sous-marin Alger-Oran-Valence «quasiment achevé»

Le projet relatif au câble sous-marin en fibre optique reliant l'Algérie à l'Espagne (Alger et Oran à Valence) est «quasiment achevé», a indiqué, hier, le P-dg d'Algérie Télécom (AT), Adel Khemane. «La réalisation du système de câbles sous-marins reliant notre pays à l'Espagne (Alger et Oran à Valence), appelé projet ORVAL/ALVAL, est quasiment achevé, avec le déploiement de 100% de la partie marine et l'achèvement des trois stations d'atterrissement», a déclaré Khemane.

«L'achèvement définitif et la mise en service de ce projet, dépendant de la réalisation de travaux de raccordement devant durer quelques semaines, sont tributaires du consentement des autorités espagnoles», a-t-il fait savoir. Il a affirmé que «ce système, qui va renforcer la bande passante internationale de 400 Gigabits/s, est extensible jusqu'à 10 Terabits/s». Concernant l'autre projet phare MEDEX, le P-dg d'AT a indiqué que ce projet, portant sur le raccordement du réseau de fibre optique algérien au système sous-marin international, reliant les Etats-Unis à l'Asie, à travers la Méditerranée, est «en phase d'achèvement». «Les études techniques et la fouille du fond marin sont finalisées. Les procédures administratives et financières sont également achevées», a-t-il précisé, expliquant que ce système «renforcera la bande passante internationale par 200 Gb/s et sera extensible jusqu'à 2,2 Tb/s». Pour Khemane, «ces deux projets d'envergure, qui connaissent un avancement substantiel, visent tous les deux à offrir une connectivité plus large, plus sécurisée, et résiliente. Ils ambitionnent également à soutenir les ambitions économiques algériennes vers le continent africain», a-t-il dit. Le P-dg d'AT a annoncé, à cette occasion, que la bande passante internationale, transitant sur le câble sous-marin SEAMWE4, sortant d'Annaba, a connu une augmentation sensible à près de 1,2 Tb/s au 30 septembre 2018. «La bande passante internationale sur le câble sous-marin SEAMWE4 est passée de 710,15 Gb/s en 2017 à 1171,75 Gb/s au 30 septembre 2018». Cette bande passante internationale a été, également, consolidée par la mise en place d'une liaison terrestre connectant notre réseau terrestre à celui de la Tunisie, avec un débit de 100 Gb/s afin de servir de liaison de secours, en cas d'incident sur le câble sous-marin, ou d'un pic imprévu dans la consommation de la bande passante internationale.

Synthèse Houda H. / Ag.

Dispositifs Ansej et Cnac

Plus de 9000 projets financés depuis 2014 à Alger

Plus de 9000 projets ont été financés à Alger, depuis 2014 jusqu'au neuf premiers mois de 2018, dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac), a indiqué, ce lundi, le directeur de l'emploi de la wilaya.

Concernant l'évolution des projets financés et des postes d'emploi créés dans la capitale, Abderrachid Brahimi a fait état, dans une déclaration à la presse, du financement depuis 2014 jusqu'à la fin septembre 2018, d'un total de 9004 projets et de la création de 15 746 nouveaux postes d'emploi dans le cadre des dispositifs «Ansej» et «Cnac». L'intervenant a précisé, dans ce cadre, que la catégorie des femmes avait bénéficié, depuis 2014, d'un taux de 22,75% sur le total des projets financés qui s'élèvent à 9004 projets, tandis que le taux de recouvrement des dettes a atteint 52,71%. Rappelant que la wilaya d'Alger avait enregistré, depuis 2014, un recul du nombre de projets financés dans le cadre des dispositifs «Ansej» et «Cnac», en raison du gel de certaines activités arrivées à saturation, Brahimi a affirmé que les efforts étaient centrés actuellement sur l'orientation du financement vers des projets efficaces dans des secteurs vitaux qui sont le moteur du développement durable et une source de création des richesses, à l'instar de l'agriculture, de la pêche, du bâtiment & travaux publics et de l'artisanat. Il a expliqué, dans ce sens, que le financement sera désormais orienté vers des activités dont les promoteurs détiennent des

diplômes universitaires ou des diplômes de formation professionnelle, tout en ouvrant à «accroître un véritable et efficace accompagnement» à ces jeunes, afin d'assurer la pérennité de leurs entreprises sur le marché national. Les mécanismes d'emploi de jeunes dispenseront des formations au profit des promoteurs dans le domaine de la gestion des entreprises et s'emploieront à l'orientation des efforts vers l'attrait des titulaires de diplômes universitaires et professionnels, à travers l'organisation de journées d'étude et d'information pour exhorter cette catégorie à créer leurs propres entreprises, notamment, dans le domaine de l'agriculture, du tourisme et des technologies de l'information et de la communication (TIC), a souligné le même responsable. Détaillant la situation du marché du travail, Brahimi a fait état de l'enregistrement de 57 172 demandes d'emploi, dont 38 078 introduites par des demandeurs de sexe masculin et 19 094 de sexe féminin, dont 19 083 sans qualifications, soit un taux de 33%. Chez la catégorie des cadres et cadres supérieurs, 17 931 demandes d'emploi (31%) ont été enregistrées, contre 13 181 demandes (23%) chez la catégorie agents qualifiés et 3708 demandes introduites par des demandeurs ayant la qualification de technicien



supérieur (6%). Pour ce qui des offres d'emploi en fonction des secteurs d'activités, 43 306 offres ont été enregistrées, dont 18 521 dans le secteur des services, 10 747 offres dans le bâtiment et 13 826 offres dans le secteur de

l'Industrie, en sus de 482 offres dans le secteur agricole. Ces offres concernent le secteur public avec 11 964 offres, ainsi que le secteur privé avec 28 184 offres, contre 3158 offres dans les entreprises étrangères opérant en Algérie.

Aïn Defla

La cherté de la semence de pomme de terre importée exposée à la DSA



Une soixantaine de producteurs de pomme de terre d'Aïn Defla ont exposé, ce dimanche, aux services agricoles leurs préoccupations au sujet de la cherté de la semence de ce féculent importé, a-t-on appris, ce dimanche, auprès d'un responsable de la Direction des services agricoles (DSA). «Une soixantaine de producteurs de pomme de terre d'Aïn Defla nous ont exposé, ce dimanche, leurs préoccupations au sujet de la cherté de la semence de la pomme de terre importée, soutenant que cet état de fait perturbera grandement leur activité», a indiqué le chargé des statistiques à la DSA, Amar Sâadi. Selon ce responsable, ces producteurs «craignent que la hausse du prix de la semence (180 DA cette année au lieu de 150 l'année dernière, soit une hausse de près de 30%) ne pourra que perturber la campagne de plantation de la pomme de terre de saison dont le lancement est prévue le mois prochain.» Se référant aux producteurs en question, le même responsable a précisé qu'ils ont dénoncé le fait que «l'ac-

quisition des semences importées ne se fait pas directement chez les importateurs, mais chez certains intermédiaires qui leur apposent sur la facture des montants ne correspondant pas aux sommes déboursées, exhortant la tutelle d'intervenir pour mettre la holà à cette situation.» Sâadi a assuré que la question sera débattue à la faveur d'une rencontre qui se tiendra, mercredi prochain, au siège de la DSA d'Aïn Defla, en présence de représentants de la Chambre de l'agriculture et ceux du conseil interprofessionnel de la filière pomme de terre. «Certes 80% de la production de pomme de terre de saison est à base de semences importées», a-t-il fait remarquer, observant que l'importateur de semences «ne doit pas être perçu par les producteurs de pomme de terre comme - ennemi -, mais en tant qu'acteur - incontournable - du développement de la filière au niveau local et à l'échelle nationale».

H. H.

Taux d'analphabétisme à Alger

Baisse de 12 % durant la saison scolaire 2017-2018

Le taux d'analphabétisme dans la wilaya d'Alger a baissé à 12,7% durant la saison scolaire 2017-2018 contre 22% en 2016-2017, ce qui est un «indicateur positif», a affirmé, ce dimanche, à Alger, Khennache Anissa, présidente du bureau d'Alger de l'Association algérienne d'alphabétisation «Iqraa». S'exprimant en marge d'une session de formation organisée par l'Association «Iqraa» au lycée Omar Racim (Alger), en faveur de 40 enseignantes spécialisées en la matière, Khennache a déclaré à la presse que le taux d'analphabétisme à Alger avait baissé à «12,7% en 2017-2018 contre 22% en 2016-2017», une «baisse sensible» due à «la formation continue». Les sessions de formation organisées régulièrement par l'Association ont contribué à «insuffler un nouvel élan» à l'alphabétisation dans la capitale, ajoutant que «le nombre des classes en cette matière s'élèvent à 112 supervisées par 52 enseignants». Le nombre des inscrits à Alger s'élève à «1050 femmes et hommes, dont l'âge varie entre 16 et 60 ans». Intervenant au nom de Aïcha Barki, présidente de l'Association algérienne d'alphabétisation «Iqraa», Zineb Merouane a indiqué que la session de formation qui durera trois jours (25 au 27 novembre 2018) est une «ébauche d'une série de sessions qui concerneront 12 autres wilayas jusqu'à janvier 2019». L'objectif de cette session est «d'adapter les méthodes alternatives dans l'enseignement» pour que les amateurs puissent connaître la méthodologie de l'enseignement d'une langue et la lecture des textes outre les particularités des adultes et la préparation des examens. La même intervenante a estimé que durant cette session qui aura «un impact positif sur la performance des animateurs», l'accent sera mis sur les cours qui traitent la culture de la paix, de la citoyenneté et du rejet de la violence.

Emploi

Près de 26 000 demandeurs placés à Alger durant les 9 premiers mois de 2018

Près de 26 000 demandeurs d'emploi dans le cadre du système classique ont été placés à Alger durant les 9 premiers mois de 2018, a-t-on appris, ce lundi, auprès du directeur de l'emploi de la wilaya. A ce propos, Abderrachid Brahimi a précisé que durant les 9 premiers mois de 2018 (de janvier à septembre), 25 709 demandeurs d'emploi ont été placés dans des postes d'emploi dans le cadre classique dont 25 338 sous des contrats de travail à durée déterminée (CDD) et 324 sous contrats de travail à durée indéterminée (CDI). Ces postes sont répartis à raison de 17 662 pour le secteur économique privé et à raison de 1886 postes pour les sociétés étrangères opérant dans la région, a expliqué Brahimi. S'agissant de la répartition de ces postes par secteur d'activité, le même responsable a fait état du placement de 9440 personnes dans le secteur industriel, 4308 personnes dans le bâtiment, 317 personnes dans le secteur agricole, et 11 644 personnes dans les services, soulignant que sur les 25 709 placements effectués, 20 098 ont été au profit des demandeurs de sexe féminin et 5611 au profit des demandeurs de sexe masculin. Détaillant la situation du marché du travail, Brahimi a fait état de l'enregistrement de 57 172 demandes d'emploi, dont 38 078 introduites par des demandeurs de sexe masculin et 19 094 de sexe féminin, dont 19 083 sans qualifications, soit un taux de 33%. Chez la catégorie des cadres et cadres supérieurs, 17 931 demandes d'emploi (31%) ont été enregis-

trées, contre 13 181 demandes (23%) chez la catégorie agents qualifiés et 3708 demandes introduites par des demandeurs ayant la qualification de technicien supérieur (6%). Pour ce qui des offres d'emploi en fonction des secteurs d'activités, 43 306 offres ont été enregistrées, dont 18 521 dans le secteur des services, 10 747 offres dans le bâtiment et 13 826 offres dans le secteur de l'Industrie, en sus de 482 offres dans le secteur agricole. Ces offres concernent le secteur public avec 11 964 offres, ainsi que le secteur privé avec 28 184 offres, contre 3 158 offres dans les entreprises étrangères opérant en Algérie. Dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), il a indiqué que le nombre d'offres d'emploi, selon le type de contrat était estimé à 1664 postes recensés durant les 9 premiers mois de l'année en cours, dont 1372 contrats d'insertion des diplômés (CID), 274 contrats d'insertion professionnelle (CIP), et 18 installations dans le cadre des contrats de formation-insertion (CFI). Il fait état, également, de 6524 contrats de travail aidé (CTA), et 5323 contrats dans le cadre du dispositif de promotion de l'emploi. Parallèlement à ces chiffres, le nombre de recrutement dans le cadre du DAIP a atteint 1870 postes, dont 1597 dans le cadre des CID, 214 CIP, et 59 CFI. Brahimi a salué enfin les efforts déployés par les différents dispositifs mis en place par l'Etat pour assurer le financement, le soutien et l'emploi aux jeunes.

Ali B. / Ag.

Skikda

Les moyens sains de conservation de la pomme de terre mis en avant

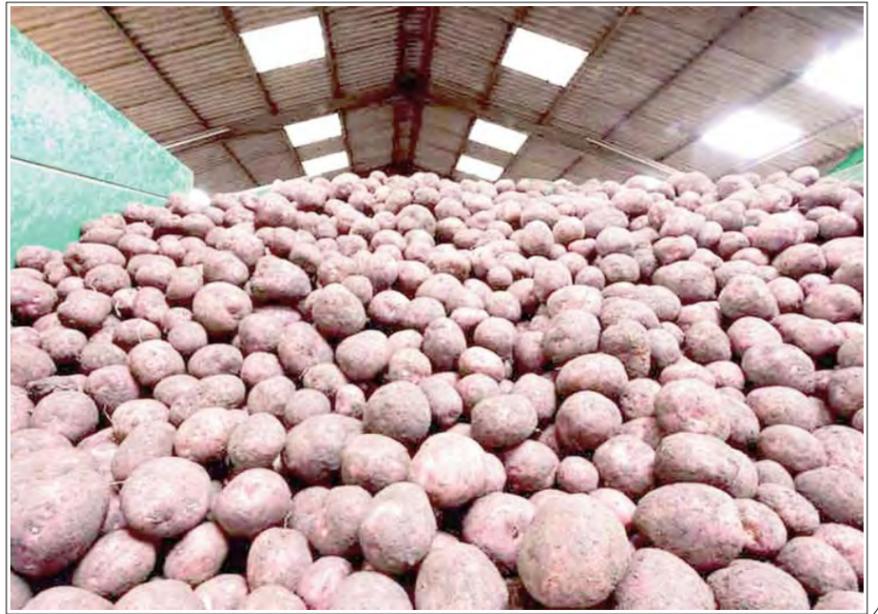
«Les moyens sains de conservation de la pomme de terre et l'utilisation rationnelle des pesticides dans les cultures ont été les thèmes d'une journée d'étude régionale organisée, ce dimanche, dans la ville de Skikda. Les participants ont appelé à la nécessité de l'utilisation rationnelle des pesticides agricoles.»

«Il est nécessaire de multiplier les opérations de sensibilisation sur l'utilisation appropriée et prudente des pesticides et des engrais agricoles», afin d'identifier les effets prétendus néfastes de ces substances sur la santé et l'environnement, ont estimé les participants à cette rencontre, initiée par la Direction des services agricoles (DSA) avec la collaboration de l'une des entreprises spécialisées dans la production de pesticides, et en présence d'agriculteurs et d'ingénieurs agronomes issus de 10 wilayas de l'Est du pays. Selon Mohamed Badis, ingénieur d'Etat en agronomie et représentant d'une société allemande à Alger spécialisée dans la production de pesticides, «l'agriculteur ne doit pas compter sur les pesticides, mais sur une stratégie de lutte contre les diverses maladies», appelant à la nécessité de prendre diverses mesures de précaution pour permettre la réduction des maladies, ainsi que l'utilisation de variétés capables de résister aux pesticides. La même source a ajouté que

«si l'agriculteur n'est pas obligé d'utiliser le pesticide, il ne doit pas l'utiliser», affirmant que dans le cas de l'utilisation de pesticides, il faut l'utiliser «de manière rationnelle» en fonction du programme de lutte en tenant compte de la protection du consommateur, de l'environnement et de la récolte. De son côté, Abdelbaki Derradji, représentant de cette même société dans la région Est du pays, a soutenu que «le pesticide est considéré comme un poison et s'il n'est pas utilisé au bon moment et en quantité appropriée, il nuit à la santé», mettant l'accent sur la nécessité d'attendre les conditions climatiques adéquates pour l'utiliser, soit une température variant entre 15 et 20 degrés et avant la récolte, afin de préserver la santé du consommateur et la production agricole.

A son tour, le chargé de communication de la DSA, Rabah Mesikh, a fait état de la nécessité de prendre conscience de l'effet toxique des pesticides et de reconnaître leurs effets négatifs sur l'environnement.

M. E.-H. / Ag.



— Constantine —

195 femmes victimes de violences recensées depuis janvier 2018

Pas moins de 195 femmes, victimes de violences et dans une situation sociale difficile, recensées entre les mois de janvier et octobre 2018, sont actuellement prises en charge par la cellule d'écoute de la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, ce dimanche, auprès d'une responsable du secteur. Dans une déclaration, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes, coïncidant avec le 25 novembre, Roumaïssa Benhamlaoui, chargée de l'information et de la communication à la DAS, a précisé que parmi ce nombre, 147 femmes sont en difficulté sociale, tandis que les 48 autres

sont victimes de violences, toutes formes confondues. Selon la même responsable, 59 cas sur le nombre des femmes en difficulté sociale sont mariées, 54 sont divorcées et 11 autres sont veuves avec plusieurs enfants, dont le chiffre total s'élève à 361, et qui subissent les affres des difficultés sociales. La majorité des femmes victimes de violences (41) sont âgées entre 19 et 50 ans, et ont été exposées dans leur foyer à des violences physiques, verbales, psychologiques, économiques et sexuelles, a indiqué la même source, ajoutant que 29 sont des femmes au foyer qui n'ont aucun niveau scolaire et sont de ce fait plus exposées aux difficultés sociales. Ces femmes ont bénéficié

d'une assistance prodiguée par les professionnels de cette cellule d'écoute, à savoir des psychologues, des sociologues, des éducateurs, des médecins et des conseillers juridiques, a souligné la même responsable qui a aussi fait part de l'assistance gratuite d'un avocat. Cette cellule a également pour mission «d'orienter et d'accompagner psychologiquement et socialement des femmes divorcées ou abandonnées, les mères célibataires ou battues, violées, outragées et harcelées par leurs conjoints ou leur entourage», a-t-elle affirmé, notant que cette même cellule «explique clairement leurs droits aux femmes et les informe dans le cas où une plainte doit être déposée». L'ensemble

de ces femmes (195) ont été accueillies et prises en charge dans des structures sociales appropriées, gérées par le secteur de la solidarité et de la famille, dont le centre spécialisé de réadaptation pour filles (CSR) et Diar Errahma ou sont insérées par le biais des dispositifs de l'emploi, notamment, les femmes en difficultés sociales ou du moins les personnes qualifiées ayant des diplômes universitaires, a fait savoir Benhamlaoui. La cellule d'écoute de la DAS est venue en aide, depuis son installation fin 2012, à plus de 800 femmes, âgées entre 18 et 65 ans, ont indiqué des responsables de ce secteur.

D. T. / Ag.

• L'opérette «Novembre Sidjil El Khouloud», fidélité envers les chouhada

L'opérette *Novembre Sidjil El Khouloud*, présentée, ce dimanche soir, à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine se veut un message de fidélité et reconnaissance aux sacrifices des chouhada de la Révolution et de détermination à poursuivre la marche de l'édification entamée depuis l'indépendance. D'une durée d'une heure, le spectacle présenté en présence du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib dans le cadre de la commémoration du 64^e anniversaire de la Révolution libératrice, met en lumière les sacrifices énormes consentis par l'ensemble des caté-

gories du peuple algérien durant son combat pour l'indépendance. Produite par l'Office national pour la culture et l'information (ONCI), l'œuvre est une mosaïque de musique, de chorégraphie, d'effets sonores et de lumières mise en scène par une centaine d'artistes. Réalisée par le jeune Moussa Nouné, l'œuvre suivie par un public nombreux de toutes les classes d'âge, évoque les principaux moments historiques de l'histoire de l'Algérie et la ferme détermination du peuple algérien dans la défense de son sol et de son identité face à l'occupation française jusqu'à la

Révolution de Novembre. Le spectacle met en évidence le moment crucial de la mise en œuvre de la Charte de réconciliation nationale et de la paix initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour tourner la page de la décennie noire qui avait ensanglanté le pays et ouvrir une autre page de paix, faite de stabilité et de reprise de la marche de l'édification et du développement. L'opérette *Novembre Sidjil El Khouloud* a enchanté l'assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements et les you-you traduisant son attachement à la patrie.

1^{er} colloque national sur les mathématiques appliquées à El Tarf Plus de 60 participants attendus mercredi



Soixante-quatre participants, doctorants et enseignants, prendront part, mercredi, au premier colloque national sur les mathématiques appliquées et les équations différen-

tielles, qui se tiendra à l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la chargée de communication de cet établissement d'enseignement supérieur. Organisée par le département de mathématiques de la faculté des sciences et de la technologie, cette première édition verra la participation d'une vingtaine d'universités de différentes wilayas du pays, a précisé Katia Atroun qui a souligné que pas moins de 72 communications, dont 15 orales et deux plénières, sont prévues lors de ce rendez-vous scientifique.

Selon la même source, ces communications porteront essentiellement sur les avancées récentes dans le domaine des équations différentielles et leurs applications. Cette rencontre scientifique constituera, a-t-on également précisé, un espace approprié pour la discussion et les échanges d'idées relatives aux recherches des mathématiciens algériens.

A l'issue de ce colloque, un certain nombre de communications, sélectionnées par un comité scientifique, seront susceptibles d'être proposées pour publication en tant que proceeding (actes) du colloque, a-t-ajouté.

• Bordj Bou-Arréridj Acquisition de chasse-neige en prévision de l'hiver

Le parc de la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a été renforcé par l'acquisition de 3 nouveaux chasse-neige en prévision des intempéries et des chutes de neige durant la saison hivernale, a-t-on appris, ce dimanche, auprès des responsables du secteur. Ces nouveaux engins permettront aux équipes d'intervention de dégager rapidement les routes qui risquent d'être bloquées à la circulation, a précisé la même source, soulignant que 250 tonnes de sel de déneigement sont aussi mobilisées en cas de besoin. Tous les moyens humains et matériels nécessaires, dont ceux relevant du secteur privé, sont mobilisés avec la mise en place d'un plan de travail visant à assurer l'intervention en temps réel à travers les tronçons où des difficultés seront enregistrées, a ajouté la même source. La wilaya de Bordj Bou-Arréridj a été divisée en pôles d'interventions, à savoir le tronçon de l'autoroute Est-Ouest auquel ont été assignés 3 chasse-neige et 25 agents, les routes des communes de la daïra de Djaâfra et de Bordj Zemoura, celles menant vers les localités de Herraça et de Bendaoud ainsi que le chemin de wilaya (CW) 42 A dans son segment traversant la daïra de Mansoura, a-t-on signalé à la DTP.

Assises régionales des jeunes entrepreneurs à Saïda Le rôle des micro-entreprises à fournir de nouveaux emplois

Les participants aux assises régionales des jeunes entrepreneurs, qui se sont poursuivies, ce dimanche, à Saïda, ont mis en exergue l'importance de la contribution des micro-entreprises à fournir de nouveaux emplois.

À la 2^e journée de cette manifestation organisée à la salle de sports chahid Djillali Mellah, ils ont insisté sur l'élargissement des activités des micro-entreprises dans divers domaines d'investissement. Le chef du bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Yamina Labane a affirmé que l'Etat œuvre à aider les jeunes à créer leurs micro-entreprises dans les différents domaines industriels et de services ayant un impact positif sur l'emploi, invitant les porteurs de projets à se rapprocher des dispositifs de l'emploi mis en place par l'Etat pour pouvoir concrétiser leurs ambitions et créer des micro-entreprises. A titre illustratif, le responsable de l'unité de production oléicole, Brahim Samir Ouribi de la wilaya de Mascara a fait savoir que sa micro-entreprise créée au titre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) emploie actuellement 100 travailleurs dans le tri et la conservation des olives, se déclarant prêt à développer et élargir son activité dans la production oléicole, s'il bénéficie

d'un lot de terrain au titre de l'investissement agricole dans la wilaya de Saïda. Pour sa part, le gérant d'une micro-entreprise d'industrie électronique de la wilaya de Tiaret, Khaled Sbihi a indiqué qu'il ambitionne d'élargir son activité à travers la création d'une unité d'industrie d'appareils électroniques pour déficients auditifs, soulignant que sa future unité pourra contribuer à fournir de nouveaux emplois au profit de jeunes diplômés universitaires dans le domaine des industries électroniques. Organisée par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, cette rencontre est marquée par une exposition des activités et des produits de 30 micro-entreprises de 12 wilayas de l'Ouest du pays dans différents domaines dont la fabrication de panneaux électroniques, collecte et traitement des ordures ménagères et installation d'avaloirs, entre autres. Placée sous le slogan «La micro-entreprise, un outil de développement local», cette manifestation se poursuivra jusqu'à lundi prochain.

L.K. / Ag.



Tlemcen

16 000 hectares semés depuis le début de la campagne



Une superficie estimée à 16 000 hectares (toutes espèces de céréales confondues) est semée à travers la wilaya de Tlemcen depuis le lancement au mois d'octobre dernier de la campagne labours-semailles, a-t-on appris, ce dimanche auprès d'un responsable de la

Direction des services agricoles de Tlemcen. La présente campagne, qui se déroule dans de bonnes conditions, concerne une superficie totale de l'ordre de 172 500 ha dont 53 000 ha de blé dur, 28 000 ha de blé tendre, 86 500 ha pour les orges et 5000 ha pour les avoines, a

indiqué Abderrahim Benzamra qui a par ailleurs, souligné que la nouveauté pour cette campagne est la constitution de commissions locales composées de représentants de subdivisions agricoles, de la chambre d'agriculture et de l'UNPA pour accompagner, notamment les céréaliers exploitant de grandes superficies sans documents authentifiés, en l'occurrence la fiche signalétique. Ces commissions se chargeront d'élaborer des procès-verbaux de constat avec un plan de situation des parcelles à exploiter qui permettront au bénéficiaire d'obtenir un crédit de campagne (crédit RFIG) en se basant sur la fiche signalétique établie par la chambre de l'agriculture, a-t-on expliqué. Une fois l'opération terminée, les bénéficiaires devront s'adresser aux communes pour procéder à la déclaration d'emblavure, a-t-on ajouté. Afin d'assurer une bonne campagne, des séances de vulgarisation de proximité sont assurées par les représentants de la DSA en plus des regroupements qui sont organisés périodiquement sur des thèmes définis comme les semoirs, l'irrigation d'appoint des céréales, l'utilisation rationnelle des engrais de fond et de couverture, l'utilisation des herbicides en sus des différents

programmes d'accompagnement et d'aide de l'Etat, a déclaré le même responsable. Il a par ailleurs, fait savoir que deux programmes de soutien sont en cours. Il s'agit du programme de soutien à la mobilisation des ressources hydriques (forages) et le matériel d'irrigation (pivots, enrouleurs, kits d'aspersion, réalisation de bassins d'irrigation destinés uniquement pour l'irrigation d'appoint des céréales dans le but de sécuriser la production céréalière. En parallèle avec cette campagne, la Direction des services agricoles a initié un autre programme qui concerne les légumineuses alimentaires, notamment, la lentille. Tlemcen qui emblavait, d'une manière non encadrée dans les précédentes campagnes, une superficie maximale de 20 hectares, passera cette année à 200 ha. En terme d'accompagnement pour la réalisation de ce programme, la DSA, la CCLS et la Chambre de l'agriculture ont réparti le matériel indispensable à cette culture (rouleaux et semoirs) à travers toutes les subdivisions agricoles de la wilaya pour qu'ils soient facilement accessibles aux agriculteurs touchés par ce programme qui vont bénéficier, pour la première fois, de l'accès au crédit RFIG, a-t-on indiqué.

Tissemsilt

Cap sur le développement du secteur de l'Education

Les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont lancé dernièrement la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur de l'Education dans la région, a annoncé, ce lundi, le wali Salah El Affani, lors des travaux de la 3^e session ordinaire de l'APW. Cette stratégie vise à impulser les projets de réalisation d'infrastructures éducatives par un suivi périodique et la réception d'un grand nombre d'établissements scolaires, lors de la rentrée prochaine 2019-2020. Cette stratégie non limitée dans le temps permettra de donner un intérêt particulier aux volets pédagogique et social dans ce secteur, notamment par la réalisation d'infrastructures offrant toutes les commodités nécessaires aux élèves et aux enseignants. Dans ce contexte, le wali a assuré que les pouvoirs publics et la Direction de l'éducation veilleront à accompagner le secteur éducatif pour assurer une accélération du rythme de réalisation des infrastructures scolaires, une bonne scolarité aux élèves, la garantie de toutes les conditions sociales permettant aux enseignants d'assurer leur mission et la garantie des

meilleures conditions d'hygiène et de propreté dans les cantines et les internats. Par ailleurs, El Affani a signalé que l'inspection par les autorités locales des projets d'habitat au chef-lieu de wilaya ont permis de redynamiser certains chantiers pour prendre en charge les besoins des citoyens en ce domaine. Le wali s'est engagé à une prise en charge urgente de toutes les préoccupations des citoyens concernant le développement local exprimées lors des visites effectuées dans plusieurs daïras. Par ailleurs, il a annoncé la prochaine tenue d'une journée d'étude sur l'agriculture pour évaluer ce secteur en vue de sa relance à court moyen par la mise en place d'une stratégie. Il a rappelé que seuls 5% de terres agricoles sont irriguées «ce qui est insuffisant d'où la mise en place de dispositions urgentes pour relancer ce secteur», a-t-il indiqué. L'ordre du jour de cette 3^e session de l'APW comporte le dossier de l'habitat, le budget primitif de l'exercice 2019 et des préparatifs de la campagne labours-semailles.

Lehouari K. / Ag.

• Journées de sensibilisation sur la lutte contre la violence à l'égard de la femme

Des journées de sensibilisation à la lutte contre la violence exercée sur la femme ont débuté, ce dimanche, à Tissemsilt, à l'initiative de la Direction de l'action sociale à l'occasion de la Journée mondiale sur la violence à l'égard des femmes célébrée le 25 novembre de chaque année. Cette manifestation prévoit des rencontres de proximité en faveur des étudiantes du centre universitaire de Tissemsilt, des lycéennes, des adhérentes des établissements de jeunes et culturels et des associations féminines où seront distribués des dépliants traitant de ce sujet. Le programme de cette manifestation d'une semaine comporte des communications mettant en exergue les efforts déployés par le secteur de la Solidarité nationale dans la lutte contre ce fléau social, animées par des cadres de cette direction, ainsi que des expositions d'affiches, de publications et de photos sur les efforts des bureaux d'éducation et d'observation en milieu ouvert du chef-lieu de wilaya et des cellules de solidarité de proximité pour éradiquer le phénomène de violence contre la femme. Cette manifestation sera clôturée par la projection d'un documentaire sur ce fléau en Algérie et les efforts consentis par l'Etat dans sa lutte avec la participation des secteurs et des associations.

Ouargla

Inauguration de la centrale photovoltaïque de Bir Rebaâ

L'importance de l'entreprise nationale et son rôle déterminant dans le développement du pays a été encore une fois mis en avant par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui qui a déclaré, ce dimanche, depuis Bir Rebaâ à Ouargla : «Nos entreprises nationales sont le symbole de notre succès et fierté, font partie intégrante de la souveraineté nationale, et une ligne rouge à ne pas franchir, et nous les soutenons au regard de leur grande mission dans le développement national», a-t-il affirmé en marge de l'inauguration de la centrale photovoltaïque de Bir Rebaâ, dans la daïra frontalière d'El Borma. «Notre sécurité énergétique est aujourd'hui préservée, à la faveur de la stratégie énergétique prônée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et nous contribuons à protéger nos partenaires en relevant tous les défis et enjeux où ne sont reconnues que les entreprises solides», a-t-il ajouté. «L'Algérie fait de grands pas vers, à la faveur de la restauration de la paix et de la réconciliation qui ont permis la réhabilitation et la réalisation des entreprises stratégiques, ainsi que la relance de l'industrie nationale dans un cadre de développement intégré, pour un essor et une avancée vers une économie émergente», a souligné Bedoui. Après avoir salué les efforts déployés par le groupe Sonatrach, le ministre a qualifié ce groupe de «symbole de réussite» de la politique de l'Etat, puisée de sa conviction des potentialités nationales pour relever les défis, avant d'ajouter que «le groupe Sonatrach va faire devoir faire face à des défis d'avenir, notamment, dans la réalisation de projets respectueux de l'environnement, et le développement de solutions intelligentes pour une transition énergétique efficiente vers les énergies renouvelables et propres. Ce qu'elle a déjà commencé à concrétiser». Pour Bedoui, «Sonatrach était, hier, un symbole de parachèvement de la souveraineté nationale sur les richesses du pays et est, aujourd'hui, une fierté de l'Algérie à l'échelle nationale et internationale pour ses anciennes et actuelles réalisations, grâce à la sage politique du président de la République qui a accordé l'intérêt voulu au développement

du secteur des Hydrocarbures à travers une stratégie souveraine ayant permis à l'Algérie de consolider son contrôle sur ses ressources énergétiques et leur gestion en vue de préserver les intérêts des futures générations. Une approche incluse dans la dernière Constitution amendée». Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a, en outre, mis en exergue l'intérêt qu'accorde l'Etat au développement des régions du Sud et des Hauts-Plateaux ainsi qu'aux régions frontalières, en vue d'atteindre un développement homogène, ce à quoi les entreprises nationales s'impliquent, à leur tête la Sonatrach.

Mise en service d'une nouvelle centrale photovoltaïque de 10 MW à Bir Rebaâ-Nord

La nouvelle centrale photovoltaïque d'une capacité de 10 mégawatts a été mise en service, ce dimanche, dans la daïra frontalière d'El Borma (Sud-est d'Ouargla) par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. S'exprimant en marge de la cérémonie inaugurale, Bedoui, qui est accompagné, notamment, du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, le président-directeur général (P-DG) du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour et des autorités de la wilaya, a souligné l'impact positif de cette installation énergétique, «fruit d'un partenariat réussi et retenu dans le cadre des grands projets structurants de l'Etat». Il a appelé, à cette occasion, à encourager l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et à mettre en place les mécanismes de formation relative aux métiers de cette énergie au niveau des différentes installations similaires à l'échelle nationale, mettant en exergue les investissements colossaux de l'Etat pour améliorer les énergies renouvelables en général et l'énergie solaire en particulier. Inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les groupes pétroliers algérien et italien Sonatrach et Eni, ce projet, qui a été concrétisé à la faveur d'une enveloppe globale de 16 millions



dollars est implanté sur une superficie de 20 hectares au niveau du champ de BRN (Bir Rebaâ Nord, Ouargla), opéré par la société mixte GSA (Groupement Sonatrach-Agip), selon les explications fournies à la délégation. Totalisant 31 320 panneaux solaires, cette centrale, d'une durée de vie de 25 ans, vise à alimenter les installations du champ de Bir Rebaâ en générant 18,5 GWh/an d'énergie électrique et en libérant du gaz naturel pour une meilleure valorisation, a-t-on expliqué. La réalisation de la centrale de BRN fait partie du plan national portant sur le développement des énergies renouvelables, a indiqué le ministre de l'Energie. Mustapha Guitouni a mis en relief l'importance de l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, soulignant que Sonatrach dispose d'un «programme ambitieux visant la réalisation de nouvelles centrales dans différentes wilayas, à l'instar d'Ouargla, Adrar et Illizi».

Kadiro F. / Ag.

Ghardaïa

Le système traditionnel ingénieux de captage et de répartition des eaux en péril

Le système ingénieux de captage, de stockage et de répartition des eaux de crue de l'Oued M'zab (Ghardaïa), un savoir-faire ancestral d'irrigation, dépérit devant le patrimoine végétal emblématique des palmeraies qui s'étale le long de cette vallée. Le système appelé «le partage des eaux de la vallée du M'zab», avec ses ouvrages qui stockaient autrefois les eaux de crue de l'oued M'zab et les redistribuaient pour irriguer les jardins familiaux, est devenu depuis les inondations du 1^{er} octobre 2008 un vestige en péril, abandonné. Ce patrimoine ancestral de captage, de stockage et de partage des eaux témoigne du style architectural atypique et d'une civilisation exceptionnelle au cœur d'une région saharienne aride où l'eau raréfiée constituait une préoccupation majeure et primordiale pour la survie. Ce système, qui récupère et partage l'eau pluviale de l'oued M'zab d'une façon studieuse et équitable, a permis la création d'une palmeraie et d'un écosystème basé sur le principe de l'exploitation optimale des eaux pluviales et l'économie de cette ressource rare, à travers la création de retenues et autres petits barrages souterrains de type «inféro-flux», pouvant être assimilés à des petites nappes sous le lit de l'oued. Il a été accompagné par la création de rigoles de ruissellement et des canalisations en pierre souterraines, des seguias et autres aqueducs qui épousent la topographie de la région ainsi que des ouvrages de captage de surface et souterrain de l'eau et de régulation du débit de l'eau tel que «Tissembades», des canalisations faites de grandes pierres plates et servant à casser la vitesse de l'eau. Ainsi, l'eau pluviale arrive directement à l'entrée du fameux partage des eaux où il s'engouffre dans les canalisations «Tissembades» de grandeur moyenne et au nombre de 22, avant de s'engouffrer dans les six grands canaux distributeurs pour toute la palmeraie, suivant un calcul très précis de débit et de quantité d'eau pour chaque parcelle de jardin, selon leur grandeur et le nombre de palmiers s'y trouvant. Cette infrastructure hydraulique traditionnelle est également accompagnée d'un système de gestion et d'en-

tretien de canalisations et d'ouvrages réalisés le long de la vallée ainsi que des tours de guet pour surveiller l'écoulement et veiller au bon déroulement de sa répartition, tout en parant aux éventuels dégâts qui risquent de subvenir çà et là. L'association «Oumana El Sayl», chargée de la gestion de l'ensemble du patrimoine hydraulique, s'applique sur le terrain à instaurer une vision globale intégrée et participative entre les différents acteurs en vue de préserver ce patrimoine ancestral, de le reconstruire et l'exploiter dans le développement du tourisme culturel local, a indiqué un membre de l'association, Nacer Babker. «Notre rôle porte sur la valorisation de notre patrimoine ancestral phare (le système de partage des eaux dans le M'zab), qui est une des curiosités touristiques, de préserver ce site historique et civilisationnel, ainsi que d'animer et de stimuler les activités liées à l'écotourisme», a-t-il souligné en appelant à jeter la lumière sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques ancestraux et à déterminer la nature des interventions possibles pour préserver cette richesse et la valoriser en étroite collaboration avec l'OPVM, conformément à la réglementation et la loi sur la préservation des biens culturels.

Le béton et l'urbanisation anarchique mettent en péril le système

Les sécheresses récurrentes et la croissance rapide et anarchique de l'urbanisation, ajoutées au mégaprojet d'assainissement et de lutte contre les crues cycliques de l'Oued M'zab, réalisés par les pouvoirs publics, sont autant de facteurs de rupture de ce système d'équilibre séculaire entre l'homme et son environnement élaboré par les aïeux, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ghardaïa, Omar Fekhar. Les inondations de 2008 ont tout emporté et ont enseveli l'ensemble des ouvrages hydrauliques ancestraux construits depuis des centaines d'années, a-t-il fait observer. «Il y a eu une transformation

quasi-totale de l'oasis et de la palmeraie de Ghardaïa qui a vu s'élever dans cet espace, jadis verdoyant, des maisons édifiées anarchiquement sur des terres à vocation agricole», a affirmé Fekhar, ajoutant que le béton a envahi la palmeraie jusqu'à la défigurer. Chaque palmier, chaque lopin de terre de cette palmeraie est chargé d'histoire de cette région aride, renferme une mémoire qui résiste à l'oubli, et déborde d'une chaleur humaine qui ne laisse pas ses visiteurs indifférents, abonde, de son côté, Ammi Bakir, notable de Ghardaïa. Les gens du M'zab ont tendance à construire une petite maison sur la terre agricole héritée des parents, a-t-il souligné avant de préciser que la crise du logement et l'absence d'espaces réservés à l'habitat accentuent la destruction de la palmeraie. La disparition du système de partage des eaux est une illustration de la transition socioéconomique vers un mode de vie moderne, notamment, avec le raccordement à l'eau potable de toutes les habitations, a indiqué, pour sa part, Touhami Benahmed, responsable à la Direction des ressources en eau de Ghardaïa. Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour l'alimentation en eau (AEP) de toutes les localités et zones d'habitation, les puits de pompage modernes qui séduisent par leur débit d'eau et la facilité d'extraction, ont remplacé le système traditionnel de répartition des eaux de crue, jugé comme archaïque, a précisé Benahmed. Aujourd'hui, les vestiges des ouvrages du système traditionnel de Ghardaïa doivent se préparer à leur nouvelle vocation touristique, a-t-il soutenu.

Témoignage vivant d'une civilisation ancienne

Ce système de partage des eaux de la vallée du M'zab apporte un témoignage vivant sur une civilisation ancienne et offre un exemple exceptionnel d'ouvrages hydrauliques œuvrant à l'économie de l'eau dans les zones arides, pour maintenir un équilibre écologique dans la vallée du M'zab, fondé au XIII^e siècle par chei-

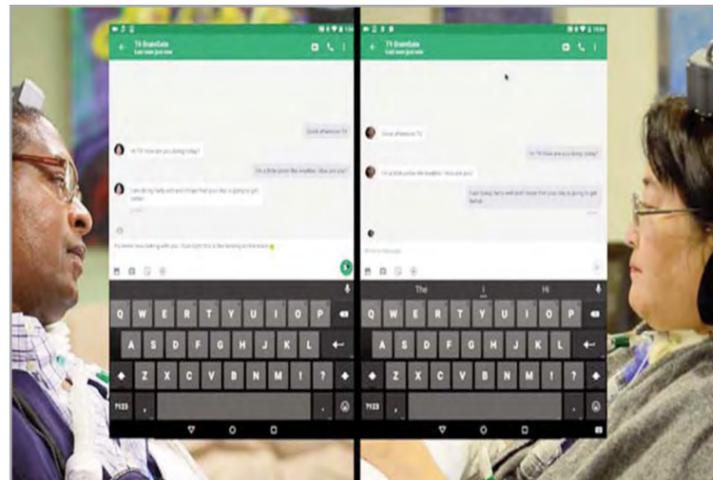
kh Boushaba, puis en 1550 dans la palmeraie de Beni Isguen par cheikh Ben Addoun, a fait savoir le chargé de la gestion de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM), Kamel Ramdane. En dépit du caractère limité des ressources hydriques, de leur irrégularité et des périodes de sécheresse qu'a connues la région du M'zab, les habitants de cette contrée ont de tout temps œuvré pour une stratégie hydrique visant à dépasser les contraintes et d'accompagner les besoins en eau de la population et des différents secteurs de la vie, notamment, l'agriculture oasienne, a-t-il rappelé. Conscient de l'importance et de la nécessité de la protection de ce patrimoine matériel et immatériel, notamment, le savoir-faire ancestral de drainage des eaux pluviales et leur emmagasinement, de nombreuses associations et membres de la société civile appellent à la préservation de ce capital pour les générations futures dans le cadre d'une approche qui favorise le développement durable et concilie le traditionnel et le moderne. Pour Ramdane, l'OPVM s'attèle avec le ministère de la Culture à achever et approuver l'étude du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vallée du M'zab (PPSMVM), lancé depuis 2005 afin d'avoir un outil d'urbanisme en conformité avec le classement de la vallée du M'zab en secteur sauvegardé. La vallée du M'zab, qui compte quatre communes (Ghardaïa, Bounoura, El Atteuf et Daya Ben Dahoua), regroupe une pentapole de ksars fondée au X^e siècle et édifée pour une vie communautaire en respectant les structures sociologiques des habitants. Son périmètre, qui couvre une superficie de 4000 hectares avec son bâti traditionnel, ses palmeraies, son système ancestral d'irrigation, ses monuments et sites historiques estimés à plus de 200 sites, a été classé en tant que patrimoine mondial en 1982. La vallée du M'zab a été aussi classée par les pouvoirs publics comme «secteur sauvegardé» en promulguant le 04/06/2005 un décret exécutif (N° 05/209) qui permet l'élaboration d'un plan de sauvegarde en conformité avec la loi sur le patrimoine (04/98 du 15/07/1998).

Avec BrainGate2, les simples pensées peuvent devenir des mots

Les implants modernes permettent, aujourd'hui, de réaliser de vrais petits miracles. Certains marchent à nouveau, d'autres arrêtent de trembler. Avec BrainGate2, les simples pensées peuvent devenir des mots. L'implant BrainGate2 est un système d'électrodes qui a pour but de traduire la pensée en texte. Celui-ci a permis à trois personnes paralysées depuis le cou d'utiliser des tablettes tout à fait conventionnelles pour naviguer sur le web, envoyer des messages texte à des amis et lancer de la musique. Cette découverte pourrait changer la vie de nombreuses personnes paralysées et/ou souffrant de maladies neurologiques. BrainGate2 repose sur de multiples micro-

électrodes implantées directement dans le cerveau. Elles peuvent décoder les signaux neuronaux associés à l'intention de bouger un membre en temps réel. Les trois personnes qui ont pu tester ce système ont eu des puces implantées dans leur cortex moteur, la partie du cerveau qui aide à contrôler le mouvement. L'implant capte alors l'activité neuronale pour détecter par exemple que le patient veut bouger le curseur sur l'écran. Ces signaux neuronaux sont alors transmis à une souris virtuelle connectée sans fil à la tablette. Les participants ont ainsi pu effectuer certaines tâches tout à fait ordinaires comme naviguer sur Internet ou lancer la diffusion de musique en utilisant leur simple

pensée. L'un d'entre eux a même réussi à jouer sur un piano numérique. «La tablette est devenue une seconde nature pour moi, très intuitive.» La technologie en elle-même n'est pas nouvelle, elle existe depuis quelques années maintenant. Ce qui est intéressant dans cette version en particulier, c'est qu'elle permet aux patients d'utiliser des appareils non modifiés, sans aucune fonctionnalité particulière. Ces découvertes montrent que cette technologie peut en effet, être utilisée pour rendre une certaine mobilité et une indépendance dans la communication à celles et ceux qui ont un contrôle très limité, et ce, sans nécessiter d'équipement onéreux adapté.



Le prix du smartphone pliable de Samsung pourrait faire froid dans le dos



Le smartphone pliable de Samsung est très attendu. L'appareil devrait être dévoilé au grand public en début d'année prochaine. Des rumeurs concernant son tarif font cependant assez froid dans le dos. Samsung a récemment confirmé que son smartphone

pliable serait dévoilé officiellement l'année prochaine. Le géant sud-coréen avait montré l'écran qui sera intégré dans l'appareil durant la SDC 2018 il y a quelques semaines. Et si la marque n'avait alors pas communiqué sur le tarif ni la date de disponibilité de ce

smartphone pas comme les autres, certains rapports suggèrent aujourd'hui que la facture sera très élevée. Celle-ci pourrait atteindre plus de 2000 €. Selon un rapport de Gizmodo UK, ce téléphone, qui serait baptisé Galaxy Flex, serait proposé au Royaume-Uni en exclusivité chez un seul opérateur. L'appareil pourrait être vendu entre 1.500 et 2.000 \$ (entre 1.700 et 2.260 €). Certes, les tarifs varient d'un pays à l'autre et une simple conversion ne saurait être une bonne indication du tarif réel, mais cela nous offre une estimation de la fourchette de prix dans laquelle nous

devrions trouver l'appareil. Et si cette information est avérée, alors le smartphone pliable de Samsung coûtera effectivement très cher, bien plus que les 1.500 \$ évoqués par de précédentes rumeurs. À un tel prix, l'appareil ne sera clairement pas destiné au grand public. Il faudra attendre quelques années avant qu'un smartphone de ce genre ne soit commercialisé à un tarif plus décent, le temps que les coûts des composants et des processus de fabrication diminuent. D'ici là, la majorité des clients se contentera certainement d'un smartphone plus conventionnel.

Logitech veut racheter Plantronics pour plus de 2 milliards de dollars

Le spécialiste des accessoires PC Logitech aurait des vues sur un autre géant de l'accessoire audio, Plantronics. L'offre de rachat serait actuellement de 2,2 milliards de dollars. Moins de quatre mois après avoir annoncé le rachat de Blue Microphones, Logitech lorgnerait sur une plus grosse société encore : Plantronics. Selon un rapport de Reuters, Logitech offrirait pas moins de 2,2 milliards de dollars dans l'espoir de mettre la main sur le fabricant de casques et écouteurs. Si les négociations aboutissent, l'accord pourrait être rendu public dans le courant de la semaine prochaine. Plantronics deviendrait alors l'acquisition la plus onéreuse en date et viendrait gonfler encore la gamme d'accessoires PC et mobiles de la marque. Les périphériques gaming sont aussi une vraie force de vente pour Logitech. Selon Reuters, les deux sociétés chercheraient à réduire leurs coûts de production et minimiser l'impact des taxes américaines sur les imports depuis la Chine mises en place par l'administration Trump. Un rachat serait clairement un bon moyen d'y parvenir. Plantronics fabrique un large éventail de casques/écouteurs Bluetooth et filaires et de nombreux autres

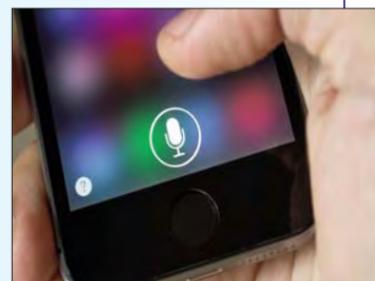


accessoires. Les écouteurs fitness de la marque sont très réputés et Plantronics continue de commercialiser des écouteurs Bluetooth traditionnels alors que de nombreuses autres marques sont passées à autre chose. Selon la société, d'ailleurs, les fameux mots prononcés par Neil Armstrong en posant un pied sur la Lune furent transmis via un casque Plantronics. Logitech a déjà dépensé cette année – avec le rachat de Blue, plus que n'importe quelle autre année.

iOS 12 permet de lancer Assistant Google via Siri

Cela peut paraître un peu improbable, tant Apple est connu pour préserver son écosystème et jouer la carte de l'exclusivité sur ses propres services. Cependant, avec iOS 12, il sera dorénavant possible de lancer Google Assistant sur un iPhone. La dernière mise à jour permet ainsi, après avoir prononcé «Dis Siri» puis «Ok Google», d'accéder à son assistant vocal. Google Assistant a été intégré dans l'application Raccourcis d'Apple depuis iOS 12. Cette application permet de constituer des raccourcis vers des demandes qui peuvent être déclenchées aussi bien manuellement, que vocalement grâce à l'assistant Siri. Dorénavant, le raccourci est valable pour Google. Si vous êtes intéressé, la manip est simple à effectuer : il suffit pour cela d'ouvrir l'application Raccourcis, de cliquer sur «Créer un raccourci», de faire une recherche sur le terme «Google» et de choisir la suggestion «Hey Google». Il faut ensuite se rendre sur l'icône qui permet de régler le tout qui se trouve en haut et à droite de l'écran, et cliquer sur «Ajouter à Siri». Et le tour est joué ! Il vous sera demandé d'enregistrer la commande vocale qui mettra en route l'action. Le plus logique semble-t-il est de choisir le déclencheur classique «Ok Google», bien qu'il soit possible de choisir une autre phrase si l'on en a envie. La configuration de votre appareil vous permet alors d'activer dans un premier temps Siri, puis dans un second temps Google Assistant.

A noter qu'à l'heure actuelle tous les usagers n'ont pas pu activer cette option. En tout cas, celle-ci s'avère plutôt pratique si on possède des objets connectés à la maison qui fonctionnent avec Google Assistant. Il s'agit donc dans ce cas plus d'un compromis trouvé entre Apple et Google, plutôt qu'une véritable coopération.



Samsung reconnaît sa responsabilité pour le cancer de ses 240 salariés

Samsung a clôt vendredi 23 novembre le contentieux qui l'oppose depuis 2007 à des familles d'ouvriers sud-coréens qui avaient développé un cancer en travaillant dans des usines de semi-conducteurs. Les ouvriers s'étaient réunis en association, Sharp, représentant 240 ouvriers et leurs familles. Samsung admet «ne pas avoir géré les risques sanitaires dans [ses] usines de semi-conducteurs et LCD de manière appropriée, et proposera jusqu'à 116.000 € de dédommagement. Samsung a fermé vendredi 23 novembre 2018 un long contentieux qui a démarré en 2007 avec une association sud-coréenne, Sharps (Soutien pour le droit et la santé des employés de l'industrie de semi-

conducteurs, notamment, celle de Suwon ouverte en 1983 au sud de Séoul). Sharps représente depuis 2007 des salariés des usines Samsung de semi-conducteurs atteints de cancer et qui se battent, depuis, pour faire reconnaître la responsabilité de la firme dans leur maladie. Samsung a longtemps refusé de reconnaître toute responsabilité, et n'a jamais révélé le nom des produits chimiques employés dans ses usines ce qui empêche toute étude indépendante. En 2015, néanmoins, Samsung avait créé un fonds de recherche et de dédommagement sans directement reconnaître sans responsabilité. Mais ce vendredi, Hwang Sang-ki, le président de Sharps, et Kim Ki-

nam, le vice-président du groupe, ont signé un accord officiel de dédommagement. Kim Ki-nam a par ailleurs déclaré, selon *Le Parisien* : «Nous présentons nos excuses sincères aux employés qui ont souffert de ces maladies ainsi qu'à leur famille [...] Nous n'avons pas géré de manière appropriée les risques sanitaires dans nos usines de semi-conducteurs et de LCD». Les 160 salariés victimes et les familles des 80 salariés décédés représentés par Sharps sont éligibles à une somme de dédommagement pouvant aller jusqu'à 150 millions de Won soit environ 116.000 €. Fortune cite la réaction de Hwang Sang-gi, qui est aussi le père d'une ouvrière décédée d'une leucémie en 2007 a ainsi estimé que «les



excuses n'étaient honnêtement pas suffisantes pour les familles de victimes, mais nous allons les accepter [...] aucune excuse ne suffira jamais à panser les insultes, la souffrance des blessures industrielles et la souffrance de perdre quelqu'un de sa famille». *Le Figaro* précise que la

compensation prévue par Samsung ne sera versée que sous certaines conditions. Elle couvre 16 types de cancers, maladies rares, fausses couches et maladies congénitales dont sont victimes les enfants de salariés – salariés qui doivent avoir travaillé au moins un an dans des usines de la firme à partir de 1984.

Vitamine D : Sommes-nous tous carencés ?

Avec l'hiver qui approche, les journées raccourcies et l'ensoleillement en baisse sont des facteurs troublant la synthèse de la vitamine D. La vitamine D, ou vitamine du soleil, est synthétisée par notre organisme grâce à l'exposition de la peau au soleil. En cette saison, où le soleil est moins présent, se pose la question d'un éventuel déficit en vitamine D. Il ne fait pas beau, et il fait nuit à partir de 17h30. Et dans ce joyeux tableau, outre la traditionnelle dépression saisonnière qui s'empare de nombre d'entre nous, les conditions météo moroses soulèvent une autre question trop souvent négligée : quand on sait que s'exposer au soleil est le moyen le plus simple et efficace de faire le plein de vitamine D, et assurer ses apports nécessaires à l'approche de l'hiver. Souvent décrite comme la «vitamine du soleil», la vitamine D se comporte comme une hormone et a de multiples effets sur l'organisme. Elle «possède une double origine : elle est apportée par l'alimentation et synthétisée par l'organisme au niveau de la peau, sous l'action des rayons solaires ou ultraviolets», décrit l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire. On l'entend à longueur de publicités vantant les mérites des fromages blancs et autres yaourts enrichis : la vitamine D permet de fixer le calcium sur les os, et ainsi d'assurer



la bonne santé osseuse. La fonction principale de la vitamine D est d'augmenter la capacité d'absorption de l'intestin du calcium et du phosphore. Elle assure la croissance saine des enfants et prévient les risques de fractures dus, notamment, à l'ostéoporose chez les seniors, en particulier pour les femmes après la ménopause. Mais la vitamine D a bien d'autres vertus. Elle participe à une contraction musculaire efficace, une bonne transmission nerveuse, une coagulation adéquate, mais aussi à la bonne régulation hormonale. Autre raison de veiller à ne pas manquer de vitamine D : elle serait liée à une meilleure condition cardiorespiratoire, comme en atteste une étude publiée

fin octobre dans le European Journal of Preventive Cardiology. Les chercheurs de l'Université Virginia Commonwealth aux États-Unis ont ainsi démontré que les participants ayant un taux élevé de vitamine D avaient une meilleure santé cardiorespiratoire que les autres.

Les signes d'une carence

Si on est en manque de vitamine D, on parle de fatigue, de déprime, de faiblesse musculaire, mais il n'existe pas de symptomatologie spécifique à la carence en vitamine D. Les apports recommandés en vitamine D «sont de 5 µg par jour chez les adultes et les enfants de

plus de 3 ans, et de 10 à 15 µg par jour chez la personne âgée». Pour savoir si l'on est carencé en vitamine D, «il faut faire pratiquer des examens biologiques et faire un dosage en vitamine D. Lorsque le taux de vitamine D est inférieur à 30 ng/ml, on parle d'insuffisance, et lorsqu'il est inférieur à 15 ng/ml, on parle de déficit modéré à sévère en vitamine D.

Faire le plein de vitamine D

On veille donc à faire le plein de vitamine D. Or, plus de 90% de nos besoins en vitamine D sont couverts par l'exposition au soleil. L'un des moyens les plus simples de recharger ses batteries en vitamine D est donc de s'exposer au soleil chaque jour une quinzaine de minutes, le visage et les bras, ça suffit. Toutefois, si la pluie et la grisaille ponctuent inlassablement vos journées d'automne, pas de panique. Il existe deux types de vitamines. Les vitamines hydrosolubles, comme la vitamine C, ne peuvent être stockées : le corps élimine le surplus dans les urines. La vitamine D, elle, est liposoluble : l'organisme a ainsi la capacité de stocker la vitamine D synthétisée durant les mois ensoleillés d'été pour constituer des réserves pour l'hiver au niveau du

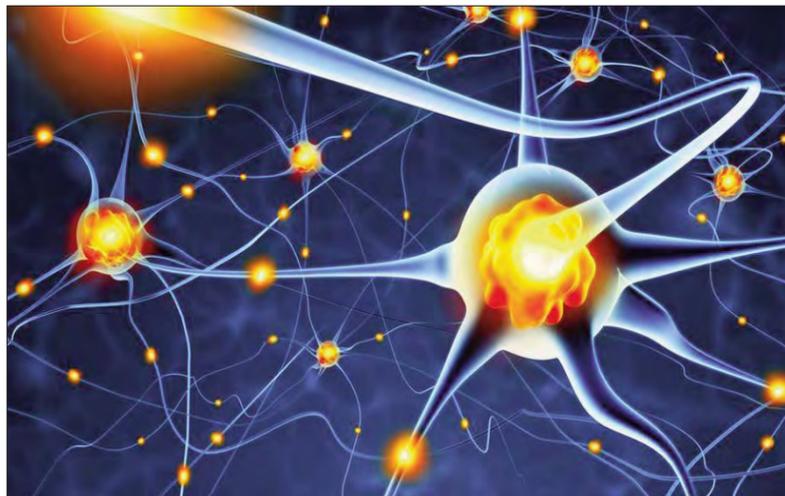
foie, des muscles et du tissu adipeux. Donc tout va bien si l'on a pris sa juste dose de soleil durant la période estivale. Le problème, «c'est que le déficit en vitamine D est directement lié à nos modes de vie : on est beaucoup plus sédentaires, on marche moins, on est moins dehors. Forcément, difficile de synthétiser suffisamment de vitamine D dans ces conditions-là. Il faut se promener, profiter des rayons du soleil et du plein air. On peut également charger le contenu de son assiette en aliments riches en vitamine D, en misant sur les poissons gras (saumon, harengs, sardines), ou encore les œufs. Mais l'efficacité sera modérée car l'alimentation ne constitue qu'une faible source d'apport en vitamine D, de 5 à 10 % à peine des besoins. Si l'on est en déficit de vitamine D, «une supplémentation doit être prescrite, c'est d'ailleurs fréquemment le cas pour les bébés ainsi que les personnes âgées. Mais il ne faut en aucun cas se lancer dans une supplémentation sauvage en vitamine D, quel que soit son âge. En excès, elle peut «s'accumuler dans l'organisme en cas de supplémentation excessive et causer divers troubles : maux de tête, nausées, vomissements, perte de poids, fatigue intense. C'est pourquoi une cure de vitamine D «doit toujours se faire sur avis médical».

Les neurones sont capables de modifier leur ADN

Pour la première fois, une étude montre l'existence de recombinaisons génétiques dans le cerveau. Le processus qui utiliserait une enzyme transcriptase inverse peut générer des milliers de variants du gène APP, qui est impliqué dans la maladie d'Alzheimer. Des scientifiques du Sanford Burnham Prebys Medical Discovery Institute, un centre de recherche de San Diego (Californie), ont trouvé que des recombinaisons génétiques pouvaient avoir lieu dans des neurones. L'étude parue dans *Nature* s'est intéressée au gène APP qui code pour le précurseur de l'amyloïde, la protéine qui a tendance à s'accumuler dans les cerveaux des patients atteints

d'Alzheimer. Dans cette recherche, tous les échantillons de cerveaux Alzheimer étudiés contenaient de nombreux variants du gène APP, plus que ce que l'on pouvait trouver dans des cerveaux normaux. Parmi ces variants, il y avait, notamment onze mutations connues pour favoriser des formes familiales de la maladie d'Alzheimer. Pour modifier le génome des cellules, il fallait qu'aient lieu deux étapes : une rétrotranscription (la synthèse d'un ADN à partir d'un ARN) et la réinsertion du variant génétique dans le génome. La rétrotranscription nécessite une enzyme, la transcriptase inverse, un type d'enzyme trouvé chez les rétrovi-

rus comme le VIH. Cette enzyme n'est pas très fiable, elle fait beaucoup d'erreurs, d'où la possibilité de mutations. Ces résultats suggèrent donc que des médicaments antirétroviraux pourraient être efficaces contre la maladie d'Alzheimer. La recombinaison génétique est un processus connu dans les cellules germinales, mais aussi dans les cellules immunitaires comme les lymphocytes B. C'est la première fois qu'elle est identifiée dans le cerveau. D'après Jerold Chun, auteur de ces travaux, cette recombinaison génétique serait à la fois «un processus normal pour le cerveau et un processus qui se passe mal dans la maladie d'Alzheimer.»



Epidémie de grippe : les bons réflexes



L'épidémie hivernale de grippe démarre généralement au cours du mois de janvier. La campagne de vaccination anti-grippale débute elle à partir de mi-octobre. Ce vaccin est gratuit pour les sujets de plus de 65 ans et les personnes à risque (maladies respiratoires chroniques, diabète, mucoviscidose, maladies

dysimmunitaires...), mais il est disponible pour toute personne souhaitant se prémunir contre la grippe. La vaccination est recommandée chez la femme enceinte, quel que soit le trimestre de la grossesse et chez les professionnels de santé. L'efficacité du vaccin est assurée pen-

dant 6 mois, c'est pourquoi son renouvellement est nécessaire chaque année. Son degré d'efficacité est de 70 à 90%, car il est élaboré en fonction des souches virales des années précédentes. Si l'on ne souhaite pas se faire vacciner ou si la vaccination est contre-indiquée, des substances homéopathiques et des vitamines, à prendre en automne et en hiver, constituent également une bonne prévention contre le virus de la grippe.

Quels réflexes adopter pendant l'épidémie pour éviter la grippe ?

Lorsque l'épidémie a débuté, la vaccination est encore possible, mais l'efficacité n'est plus assurée, en cas de contact avec le virus car l'immunité n'apparaît que deux semaines après l'injection. Il est toujours possible d'utiliser l'homéopathie et les vitamines, notamment, la vitamine C, en période d'épidémie. Il est fortement conseillé d'avoir une alimentation saine, de bien dormir et de pratiquer une activité physique régulière pour renforcer ses défenses immunitaires. Enfin, il est recommandé d'éviter tout contact avec une personne grippée. En cas de contact, un traite-

ment anti-viral immédiat peut stopper l'évolution de la maladie ou en diminuer les symptômes.

Que faire pour éviter la contagion quand on a la grippe ?

Lorsque, malheureusement, le virus de la grippe a atteint un sujet, celui-ci doit éviter tout contact avec d'autres personnes car le virus se transmet très facilement par les microgouttelettes présentes dans la salive ou évacuées par la toux. Un traitement anti-viral peut être recommandé dès l'apparition des premiers symptômes, pour en diminuer l'intensité. Un arrêt de travail est souvent nécessaire. Il est conseillé d'éviter de fréquenter les lieux publics et de rester au domicile jusqu'à la disparition des symptômes, c'est-à-dire pendant une semaine environ. Les mesures d'hygiène sont primordiales lorsque l'on est grippé : lavage fréquent des mains, protection par un masque lors de la toux, utilisation de mouchoirs jetables, ne pas toucher son nez, ses yeux ou sa bouche... Le contact avec les personnes âgées ou fragiles doit évidemment être évité.

Hommage

Colloque international sur l'œuvre de Rachid Mimouni mercredi et jeudi à Boumerdès

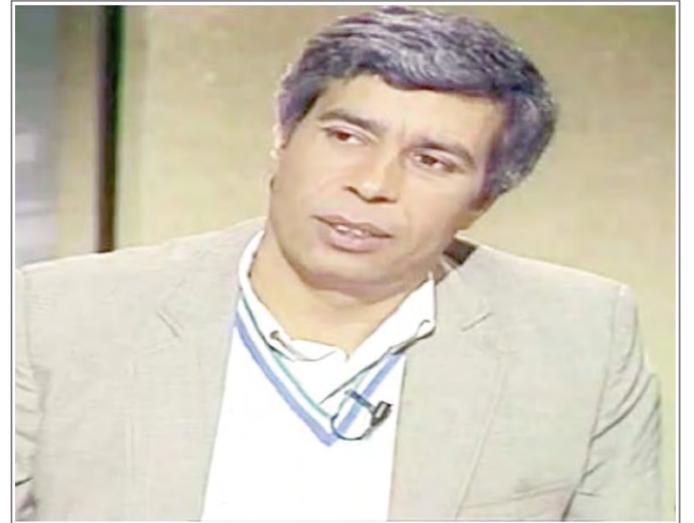
Un colloque international sur l'œuvre du défunt écrivain Rachid Mimouni sera organisé, ce mercredi et jeudi prochains à Boumerdès, à l'initiative de la Direction de la culture de la wilaya en partenariat avec l'université Alger 2, a-t-on appris, ce dimanche, auprès du directeur de la culture.

Selon Abdelali Koudid, des hommes de lettres et des enseignants universitaires spécialistes de l'œuvre de l'auteur du *Fleuve détourné* (nationaux et étrangers) assureront l'animation de ce rendez-vous scientifique, qui revient après une «éclipse» de plusieurs années. La manifestation, intitulée «l'œuvre de Rachid Mimouni : Ruptures et renouveaux», abordera à la Maison de la culture Rachid Mimouni, trois axes principaux liés à l'œuvre de Mimouni, à savoir le «Rapport problématique à l'histoire», le «Rapport problématique au référent» et les «Problématiques relatives à l'Altérité». Selon Koudid, le colloque a, notamment, pour objectif de revisiter l'œuvre de cet auteur algérien, qui aura marqué son époque, tout en constituant un point de rencontre et d'échanges pour les hommes de lettres et les auteurs participants.

L'opportunité constituera, également, un cadre propice pour les jeunes figures de la littérature algérienne présents pour enrichir leur expérience auprès de leurs aînés, tout en sensibilisant les étudiants, les jeunes en général, sur l'importance du roman et de l'écriture romanesque. Une série de communications seront animées, à l'occasion, par des universitaires et romanciers nationaux et français, notamment.

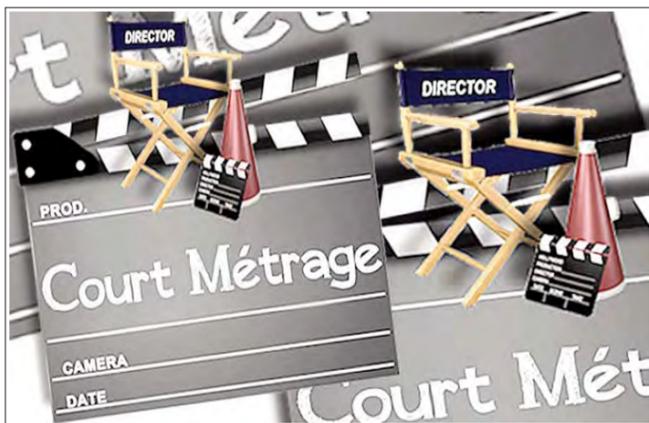
En marge de ce colloque, une exposition sur l'œuvre et la vie de Mimouni est prévue au hall de la Maison de la culture, parallèlement à une foire du livre scientifique mise sur pied en coordination avec l'Organisation nationale des éditeurs algériens. La manifestation sera clôturée par une excursion au profit de tous les participants et invités, vers des sites touristiques de la région.

Benadel M.



Journées nationales du court métrage amateur à Bouira

23 films seront projetés



Vingt-trois films seront projetés lors de la 1^{re} édition des Journées nationales du court métrage amateur à Bouira, qui a débuté, ce dimanche, à la Maison de la cul-

ture Ali- Zaâmour et qui prendra fin aujourd'hui, a indiqué la directrice de la Maison de la culture. «Il y a 23 films qui sont projetés lors de ces journées natio-

nales du court métrage et une récompense sera remise au premier meilleur film court métrage amateur», a expliqué Saliha Cherbi, précisant que Bouira est présente avec 11 films qui devront être projetés lors de ces journées. Cherbi a déclaré que 12 wilayas sont également présentes à cet événement, dont l'objectif est d'encourager, notamment les échanges de connaissances dans le domaine du 7^e art entre les différents acteurs et réalisateurs.

«Il s'agit d'une occasion pour eux d'échanger des idées, des projets, en vue de booster la production du film court métrage», a-t-elle dit. «Une enveloppe financière de 100.000 DA ainsi qu'un cadeau symbolique seront remis à l'auteur du meilleur film. Des montants de 50.000 et 30.000

DA seront aussi décernés au 2^e et au 3^e films», a fait savoir la responsable. Selon les détails fournis par Cherbi, un jury procédera à la sélection des trois vainqueurs. Un vibrant hommage sera rendu au réalisateur Larbi Rachid, connu pour ses films, notamment, celui *El Maâssara* réalisé en 1986 et par lequel il a pu récolter quatre titres d'encouragement au niveau national, a relevé Cherbi. «La majorité des films court métrage qui seront projetés à cette occasion racontent en général les souffrances qu'endure la jeunesse algérienne», a encore expliqué la même responsable, qui a donné le coup d'envoi officiel de cette manifestation culturelle en présence des autorités locales de la wilaya.

Séminaire à Alger

Le patrimoine de l'érudite Sidi Abderrahmane At Thaâlibi revisité

Le patrimoine de l'érudite Sidi Abderrahmane At Thaâlibi a été au centre d'un séminaire organisé, ce dimanche, à Alger, avec la participation de professeurs et de chercheurs universitaires qui sont intervenus sur les manuscrits et ouvrages de cette personnalité scientifique et religieuse. Organisé par l'association Abderrahmane AT Thaâlibi pour la promotion du patrimoine à la Bibliothèque nationale, la rencontre a porté sur l'exégèse du Saint Coran par At Thaâlibi à travers son célèbre ouvrage *El Djawahir Al Hiçan Fi Tefsir El Qur'an* (Les joyaux éclatants dans l'exégèse du Coran). Le président de l'association, Issam Tualbi, a rappelé que l'érudite At Thaâlibi qui était une encyclopédie, a suivi une «méthode exceptionnelle» dans l'exégèse du Saint Coran qui réunit entre la «transcription et la logique». Les deux professeurs Brik Allah Hbib de l'université de Tindouf et Bessadik Abdelkrim de l'université d'Oran, ont abordé les manuscrits du cheikh At Thaâlibi qui dépassent 200 manuscrits dont la plupart ne sont pas publiés, faisant remarquer que chaque copie renfermait des «caractéristiques» et nécessitait une «étude scientifique approfondie». Pour sa part, le chercheur Saïd Djaballah a estimé que cheikh At Thaâlibi comptait parmi les «grands maîtres du soufisme», plaidant pour la création d'un centre de recherche sur le patrimoine de l'érudite en vue de collecter et publier ses œuvres présents dans le Maghreb arabe, le Machriq, l'Afrique et même l'Europe. Cheikh At Thaâlibi, de son vrai nom Bouzid Benmakhoulouf, est considéré comme l'un des plus grands Oulémas du Maghreb arabe et l'un des symboles de la ville d'Alger désormais connue sous le nom de la ville de Sidi Abderrahmane.

Saïda

Le discours cinématographique dans le cinéma américain, thème d'une journée d'étude aujourd'hui

Le discours cinématographique et l'industrie de l'illusion dans le cinéma américain constitue le thème d'une journée d'étude, prévue ce jour à l'université Dr-Moulay-Tahar de Saïda. La thématique de cette rencontre, organisée par le département des arts, aborde l'impact des produits du cinéma américain sur le public récepteur, devenu un des outils artistiques les plus importants dans l'exportation de l'illusion et de la tromperie visuelle utilisant une technologie moderne dans les films hollywoodiens. Cette journée d'étude

comporte des axes traitant, notamment, de l'hégémonie du cinéma américain, des tromperies visuelles dans le cinéma américain et de son influence sur le récepteur, ainsi que la place des stars du cinéma américain dans les médias et l'image de l'homme arabe dans ce cinéma.

Le programme de cette rencontre, qui verra la participation d'universitaires et de chercheurs de plusieurs wilayas du pays, comporte des communications sur le mécanisme de l'illusion hollywoodienne, les films western et le rêve américain, entre autres.



Batna

Reprise de l'étude du plan de protection et préservation du site archéologique numide d'Imedghassen

L'étude du plan de protection et préservation du site archéologique numide d'Imedghassen, dans la commune de Boumia (30 km de Batna), vient d'être relancé, après un arrêt depuis 2012 en raison de problèmes techniques, a indiqué, le directeur de la culture. A ce propos, Amar Kebbour a révélé que le bureau d'études algérois, ayant mené la 2^e phase de l'étude du plan de protection et préservation de ce site vient d'être recontacté, soulignant que même si cette étude a été approuvée il faudra, toutefois, attendre la levée

de certaines réserves. La 3^e et dernière phase de cette étude sera lancée très prochainement afin de déterminer avec précision la gestion de l'environnement immédiat du site, y compris les normes techniques et la hauteur des constructions qui seront réalisées ultérieurement en dehors du périmètre de la zone protégée, a-t-il ajouté. Le directeur de la culture a, par ailleurs, fait état de l'existence en parallèle d'un projet visant la protection du tombeau numide royal d'Imedghassen s'inscrivant dans le cadre d'un programme

de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne. Datant du III^e siècle av. J.-C., le tombeau d'Imedghassen est, selon les historiens, le plus ancien mausolée royal antique conservé d'Afrique du Nord, un monument typiquement berbère du fait de sa forme cylindrique, connu sous le nom de «Bazina» (monument funéraire berbère). Classé patrimoine national protégé en 1967, le site est depuis quelques années dans un état de dégradation avancée, ce qui a nécessité la mise en place d'un plan d'urgence pour éviter que le mausolée ne soit détruit totalement.



Palestine

Le gouvernement palestinien condamne l'arrestation du gouverneur d'Al Qods occupée

Le gouvernement palestinien du consensus national a fermement condamné, dimanche, l'arrestation du gouverneur d'Al Qods occupée, Adnan Gheith, après la perquisition de sa maison par les forces israéliennes de l'occupation dans la localité de Silwan au sud de la mosquée d'Alqsa.

Le porte-parole officiel du gouvernement, Yusuf Al Mahmoud, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa, a souligné que l'arrestation du gouverneur «s'inscrit dans le cadre de la continuité du ciblage israélien contre la ville d'Al Qods occupée, ses habitants, ses lieux saints et ses dirigeants». «L'occupation tente par ces mesures, d'imposer plus de domination contre la ville sainte», qui représente «le symbole de l'existence et de la survie dans la conscience palestinienne, arabe et islamique». Début novembre courant, le gouverneur Adnan Gheith a été agressé puis arrêté par des troupes militaires israéliennes, au même titre que le directeur de l'institution, Muthanna Shalhab, ainsi que des citoyens palestiniens. Fin octobre écoulé, ce responsable, qui se trouvait à bord de son véhicule, a été arrêté pendant deux jours par les forces israéliennes de l'occupation dans la localité de Beit Hanina au nord d'Al Qods occupée. La résidence surveillée lui avait été imposée pour une durée de sept jours, outre une amende de 20.000 shekels (5.000 euros). Un rapport mensuel des institutions palestiniennes des prisonniers et des Droits de l'Homme a fait état de 511 personnes de différentes régions des territoires palestiniens occupés, interpellés durant le mois d'octobre écoulé par les forces d'occupation israélienne, dont 74 enfants et 15 femmes.

Une élève palestinienne de 14 ans soumise à une inspection «provocante»

Une élève palestinienne de 14 ans a été interpellée, dimanche, à Al Khalil par les forces armées israéliennes, alors qu'elle se dirigeait vers son école, et soumise à une inspection «provocante», a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa. «Rafah Al Rajby a été arrêtée devant le barrage militaire Mafia près de la mosquée d'Al Ibrahim à Al Khalil au sud de la Cisjordanie occupée. Elle a été soumise à une inspection provocante, alors qu'elle était sur son chemin de son école», a précisé l'agence. Pour rappel, les 11 écoles de la vieille d'Al Khalil, sont soumis au contrôle sécuritaire israélien, souffrant quotidiennement d'attaques de la part des forces israéliennes d'occupation, «ce qui entrave le processus éducatif dans la région». Mercredi, d'autres

élèves palestiniens ont été victimes d'asphyxie par le gaz lacrymogène et également pourchassés par les forces d'occupation israélienne lors de leur sortie des écoles à Naplouse et Beït Lahm, selon Wafa, citant des sources. «Les soldats israéliens ont pourchassé les élèves lors de leur sortie de l'école et ont détenu un nombre d'entre eux», ont indiqué ces sources. Au sud de Beït Lahm en Cisjordanie occupée, «des balles réelles ont été tirées par les troupes armées israéliennes, en plus de bombes sonores et du gaz lacrymogène envers les élèves des écoles de la localité «Al Khader», a ajouté l'agence, citant une source palestinienne de sécurité. Au total 908 enfants palestiniens ont été interpellés par les forces d'occupation israélienne, du début de l'année en cours, jusqu'au mois d'octobre écoulé, a dénoncé, mardi, le Club du prisonnier palestinien. Les conditions de détention de ces enfants sont «brutales», et se font généralement pendant la nuit. Ils sont également privés de leurs études, de visites de la part de leurs familles et aussi de négligence médicale pour les enfants détenus malades, souligne le Club.

Ziad Al Nakhala: «Nous rejetons toute entente avec l'ennemi qui violerait les droits de notre peuple»

«Les factions de la résistance palestinienne ont accompli de grands exploits et ont joué un rôle de premier plan dans les récents combats, notamment l'échec de la tentative d'une force israélienne de pénétrer dans la ville de Khan Younis, au sud de la bande de Ghaza », a déclaré, hier, le secrétaire général du Jihad islamique, Ziad Al Nakhala. Lors d'une cérémonie pour honorer les mémorisants du Coran, organisée par le mouvement au Centre culturel Rashad-Shawa à Ghaza, le responsable du Jihad a expliqué que «le peuple palestinien fixe une nouvelle date dans sa résistance exceptionnelle de victoire en victoire, et ouvre des horizons prometteurs et Netanyahu ne pourrait jamais nous vaincre», a ajouté le son. Victoire de Benjamin Netanyahu sur nous. «Conserver la fermeté du peuple palestinien dans son unité et sa résistance est une nécessité», a-t-il déclaré. Le 11 novembre, la branche armée du Hamas, les Brigades Izz Al Din Al Qassam, a annoncé qu'une



force israélienne s'était infiltrée dans la ville de Khan Younis et s'était affrontée à ses membres, faisant sept morts et un officier israélien. Dans ce contexte, le leader du Jihad islamique a souligné le rejet de son mouvement de «toute entente avec l'ennemi portant atteinte aux droits du peuple palestinien». Il a également décrit le comportement de l'administration américaine contre les Palestiniens comme une «arrogance», promettant les violations israéliennes comme une extension de «l'arrogance de l'Occident». Il a insisté sur la nécessité de «s'en tenir à l'unité du peuple sur la base de la résistance et de son maintien face au projet sioniste», notant qu'Israël est le seul ennemi de la nation islamique». Il a souligné la nécessité de poursuivre l'état d'unité qui prévaut dans les ailes militaires des factions palestiniennes, ces dernières sont revenues comme une réalisation majeure qui doit être maintenue. À la fin de son discours, Al Nakhala a appelé l'Autorité palestinienne à arrêter toutes les mesures punitives hostiles à Ghaza et à la résistance, qu'elle avait imposées en avril 2017 à l'enclave assiégée.

Plusieurs villages palestiniens visés par les actes de vandalisme des colons juifs en Cisjordanie

Le village palestinien d'Al Mughayir, situé dans le centre de la Cisjordanie occupée, a été visé par plusieurs actes de vandalisme commis par les colons extrémistes israéliens. L'inscription raciste «Mort aux Arabes» a, notamment, été retrouvée sur le mur d'un bâtiment. Les pneus de plusieurs véhicules ont

également été crevés par les vandales des colons sionistes. Ces derniers ont aussi tagué à la peinture noire les phrases «Marre des ordres administratifs» ou encore «Le prix à payer», en hébreu, sur d'autres habitations et véhicules. Ces slogans, appelant à la vengeance et à s'attaquer aux civils palestiniens, sont utilisés par certains membres des mouvances israéliennes d'extrême droite soutenues par le gouvernement de droite dirigé par Benjamin Netanyahu et sous la vue et l'écoute de l'armée et la police de l'occupation israélienne. Plusieurs autres villages palestiniens ont aussi été visés par des actes de vandalisme du même acabit ces derniers jours. A Huwara, c'est l'inscription «Evacuation d'Yitzar = Prix à payer» qui a été retrouvée. Une référence à une petite colonie sauvage bâtie illégalement en Cisjordanie occupée et dont les autorités d'occupation israéliennes avaient ordonné le démantèlement la semaine passée.

Contre-proposition russe au «Deal du siècle»

S'adressant à Rome aux participants du «Mediterranean dialogue 2018», le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré qu'il est impossible de parvenir à la paix en Iraq et en Libye tant que l'on n'aura pas réglé le problème palestinien. L'analyse historique selon laquelle l'ensemble des conflits actuels du Proche-Orient sont impactés par le plus ancien de tous, les conditions d'établissement de l'État d'Israël, faisait jadis consensus, y compris en Israël. Cependant, les dirigeants israéliens se réclamant de Vladimir Jabotinsky,

notamment le Premier ministre Benjamin Netanyahu, la refusent et s'évertuent à segmenter les problèmes régionaux ; une rhétorique désormais relayée par les États-Unis. Le président états-unien Donald Trump espère parvenir à rétablir la paix au Proche-Orient avant la fin de son mandat. Il a confié à son conseiller spécial Jared Kushner le soin d'élaborer un plan de règlement du conflit (le «Deal du siècle»). Celui-ci est arrivé à deux conclusions. D'abord que l'ensemble des dirigeants israéliens et palestiniens sont plus attachés à leur position personnelle qu'au service de leur peuple. Puisque les Palestiniens, injustement chassés de leur terre en 1948, n'ont toujours pas accepté d'avoir perdu plusieurs guerres depuis et en refusent les conséquences. Il a donc élaboré un projet dans l'intérêt des peuples qui contredit les discours des dirigeants et viole les mythes des uns et des autres. Toutefois, l'annonce de ce projet est sans cesse différée. La Russie se propose de doubler les États-Unis et d'organiser à Moscou, sous les auspices de l'ONU et avec la participation de la Ligue arabe, de nouvelles négociations israélo-palestiniennes. Dans la pratique, toutes les négociations précédentes, depuis 70 ans, ont échoué parce qu'un protagoniste ou un autre était tenu à l'écart. Or, le projet US est pensé contre la Russie et le projet russe contre les USA. La seule conférence qui ait obtenu un résultat est celle de Madrid (1991), parce qu'elle était coorganisée par Washington et Moscou. Le processus alors mis en œuvre fut interrompu par la fin du mandat de George Bush père aux USA et l'élection de Bill Clinton.

Etats-Unis

Les incendies de Californie maîtrisés

Après plus de deux semaines de lutte, les sapeurs-pompiers ont réussi à maîtriser «à 100%» les incendies de Californie aux Etats-Unis dont le «Camp fire», le plus meurtrier de l'histoire de cet Etat de l'Ouest américain ayant fait au moins 85 morts, selon un bilan officiel revu à la baisse.

Un précédent bilan faisait état d'au moins 87 morts et les autorités locales ont admis avoir fourni une information erronée. En revanche, le nombre de personnes portées disparues est désormais passé à 296, contre 249, selon un précédent bilan. Parmi ces personnes, beaucoup pourraient ne pas avoir conscience d'être recherchées, indique-t-on. Les sapeurs-pompiers ont annoncé, ce dimanche, être venus à bout de ce feu qui a brûlé quelque 620 km² dans le nord du «Golden State», rasant, notamment, la petite ville de Paradise. Les pluies des derniers jours sur cette région de la côte ouest des Etats-Unis ont aidé à éteindre le feu, mais ont également rendu difficile la recherche de restes humains par les secours. L'incendie, qui s'était déclenché le 8 novembre courant, a détruit près de 14 000 habitations, 530 commerces et 4500 autres bâtiments, ont précisé les sapeurs-pompiers californiens (Cal Fire). Des milliers de sapeurs-pompiers ont été mobilisés et des

dizaines de milliers de personnes ont été forcées d'évacuer. Le président américain Donald Trump, qui s'était rendu sur place il y a une semaine, avait exprimé sa «tristesse». Sa première réaction, pointant la mauvaise gestion, selon lui des forêts par l'Etat de Californie, avait été critiquée. Trois personnes ont par ailleurs trouvé la mort dans un autre incendie d'ampleur plus au sud, touchant la célèbre station balnéaire de Malibu. Ce feu, le «Woolsey fire», qui a dévasté plus de 390 km², est lui aussi entièrement maîtrisé. L'origine des deux incendies n'a pas encore été identifiée, mais plusieurs victimes ont lancé une action en justice à San Francisco contre le fournisseur local d'électricité Pacific Gas & Electricity (PG&E). Selon la plainte, l'incendie aurait été causé par des «étincelles» sur une ligne à haute tension de la société. La Californie, victime de sécheresse chronique depuis plusieurs années, a connu plusieurs incendies majeurs depuis un an.



Inde

Bombay marque les 10 ans des attentats de 2008

L'Inde a marqué, ce lundi, le 10^e anniversaire des attentats de 2008 à Bombay, qui ont fait 166 morts, avec des cérémonies sur les lieux de la capitale économique frappés par le commando terroriste. Le 26 novembre 2008, la mégapole indienne était touchée par une vague d'attaques à l'AK-47 et aux grenades menées par dix hommes armés d'un groupe extrémiste basé au Pakistan, Lashkar-e-Taiba (LeT). L'état de siège durera trois jours et fera aussi des centaines de blessés. «Hommages à ceux qui ont perdu leur vie dans les attaques terroristes du 26/11 à Bombay», a tweeté le Premier ministre indien Narendra Modi. «Une nation recon-

naissante s'incline devant la police et les forces de sécurité qui ont courageusement combattu les terroristes durant les attaques de Bombay», a ajouté le leader nationaliste hindou. Les assauts coordonnés ont visé des hôtels de luxe, la principale gare ferroviaire, un restaurant touristique, un hôpital et un centre communautaire juif. La police de Bombay a tenu, hier matin, une cérémonie d'hommage à la dizaine de membres des forces de sécurité morts dans ces attaques. Des proches des victimes ont déposé des couronnes funéraires devant une plaque commémorative. Les habitants de Bombay devraient aussi se recueillir à la gare

Chhatrapati Shivaji, où avait été capturé le seul survivant du commando, Ajmal Kasab. Condamné à mort, il a été pendu par l'Inde en 2012. L'hôtel Taj Mahal Palace tiendra lui une cérémonie privée pour commémorer les 31 personnes tuées dans l'établissement au cours d'un siège de plus de 60 heures. Les images de l'emblématique palace en feu avaient fait le tour du monde. Les Etats-Unis, dont six ressortissants avaient péri dans ces événements, ont annoncé une nouvelle récompense de 5 millions de dollars pour la capture d'organiseurs des attentats de Bombay. Washington offre déjà 10 millions de dollars pour l'arrestation d'Hafez Saeed,

chef de Lashkar e Taiba, et 2 millions pour Hafiz Abdul Rahman Makki, autre haut responsable de l'organisation. L'Inde s'en prend régulièrement au Pakistan pour n'avoir pris de sanctions contre Hafez Saeed, qui vit en liberté dans ce pays bien qu'étant considéré comme terroriste par les Nations unies. Islamabad assure que les éléments donnés par l'Inde contre lui ne sont pas assez substantiels. «C'est un affront aux familles des victimes que, 10 ans après, ceux qui ont planifié l'attaque de Bombay n'aient toujours pas été condamnés pour leur implication», a regretté le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, dans un communiqué.

Ouganda

Plus de 1000 travailleurs sanitaires à haut risque vaccinés contre le virus Ebola



Plus de 1000 travailleurs sanitaires parmi les plus exposés ont été vaccinés contre le virus Ebola dans les zones à haut risque en Ouganda, a déclaré, ce lundi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au total 1175 travailleurs sanitaires de première ligne ont été vaccinés dans trois des cinq districts frontaliers situés à l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), où une épidémie de la maladie s'est déclarée, a indiqué l'OMS dans un communiqué. «Le processus de vaccination se déroule bien. Mardi, l'équipe de vaccination se rendra dans le 4^e district», a affirmé l'OMS. L'Ouganda a

commencé à vacciner le personnel sanitaire de première ligne contre le virus Ebola le 7 novembre avec le soutien de l'OMS. Au moins 2100 doses de vaccin expérimental anti-Ebola sont actuellement disponibles dans ce pays d'Afrique de l'Est, a précisé l'organisation sanitaire mondiale, ajoutant que des doses supplémentaires avaient été demandées. Avec des taux de mortalité élevés allant de 50% à 89%, le virus Ebola, hautement contagieux, peut provoquer divers symptômes : fièvre, vomissements, diarrhées, douleurs ou malaise généralisés et, dans de nombreux cas, des hémorragies internes et externes.

Australie

Evacuation de centaines de personnes en raison de feux de forêt dans le nord du pays

Des centaines de personnes habitant près de la ville australienne d'Agnes Water ont dû évacuer leur domicile alors que des feux de forêt incontrôlables ont ravagé, hier, une grande partie de l'Etat du Queensland. Au moins deux maisons et un hangar à bateaux ont été détruits par les flammes et plusieurs autres propriétés sont toujours en danger, selon les autorités. «Les vents forts et la sécheresse dans le centre du Queensland, notamment, à Deepwater et à Baffle Creek, ont contribué au mouvement rapide des incendies», a déclaré Katarina Carroll, com-

missaire du Service d'incendie et d'urgence du Queensland (QFES) dans un communiqué, avant d'ajouter que les équipes de sapeurs-pompiers ont déployé des efforts considérables pour maîtriser les feux de forêt. La température d'aujourd'hui dépassant les 35 degrés Celsius dans certaines régions et une canicule étant prévue pour le reste de la semaine, Carroll a insisté sur l'importance pour les résidents des zones exposées de rester informés et de suivre les instructions données par le service d'urgence, notamment, concernant une possible

évacuation. Au total, le QFES a dû intervenir sur les sites de 240 incendies de forêt ce week-end, qui ont brûlé 11 000 hectares de terres. «Nous constatons des conditions météorologiques sans précédent, marquées par une extrême sécheresse, une faible humidité et une température très élevée», a indiqué la Première ministre du Queensland Annastacia Palaszczuk. «Je tiens à remercier les sapeurs-pompiers et le personnel du QFES qui sont en première ligne pour combattre les incendies et assurer la sécurité du Queensland.» a-t-il ajouté.

Afghanistan

Au moins 18 policiers tués dans une embuscade des talibans

Au moins 18 policiers afghans ont été tués dans une embuscade tendue par les talibans contre leur convoi dans la province afghane de Farah (ouest), ont indiqué, ce lundi, des sources officielles. «Des talibans ont attaqué, ce dimanche soir, un convoi de logistique de la police dans le district de Juwayn. Les premières informations font état de la mort de 18 policiers», selon les mêmes sources. Selon cette source, plusieurs policiers sont portés disparus après les affrontements qui ont eu lieu à la localité de Kora Gaz. Plusieurs talibans ont également été abattus et blessés lors des accrochages, mais leur nombre exact ne pouvait pas être déterminé, car les talibans ont évacué les corps après l'affrontement, a-t-on ajouté.

Somalie

Les Chabaab revendiquent une attaque contre un lieu de culte, 11 morts

Des hommes armés du groupe islamiste radical Al Chabaab ont pris d'assaut, hier, un lieu de culte de la ville de Galkayo, dans le centre de la Somalie, tuant onze personnes, a rapporté un responsable des Chabaab. «Une voiture piégée a foncé dans le centre de l'homme qui a insulté le Prophète. Nos combattants sont maintenant à l'intérieur», a dit Abdiasis Abou Mousab, porte-parole des opérations militaires d'Al Chabaab. Plus tard, il a indiqué que le clerc Abdiweli et dix de ses fidèles avaient été tués. Reuters n'a pas pu vérifier de manière indépendante le bilan de l'attaque. Selon un responsable de la région de Mudug interrogé par Reuters, Abdiweli avait déjà été menacé à plusieurs reprises par le groupe islamiste.

Sérieux incident naval russo-ukrainien près de la Crimée

Les forces russes ont ouvert le feu et arraisonné, ce dimanche, trois bâtiments de guerre ukrainiens qu'ils accusent d'avoir franchi illégalement la frontière russe et de ne pas avoir obtempéré aux ordres de s'arrêter.

L'incident naval s'est produit au niveau du détroit de Kertch, qui sépare la mer d'Azov de la mer Noire, et qu'enjambe depuis mai dernier un long pont russe reliant le territoire russe à la péninsule de Crimée, annexée par Moscou en 2014. Le FSB (services de sécurité russes) a déclaré dans la nuit de dimanche à lundi que ses vedettes de surveillance des frontières avaient eu recours à leurs armes pour stopper les navires ukrainiens et pour les arraisonner, ont rapporté les agences de presse russe. Selon le FSB, trois marins ukrainiens ont été blessés au cours de ces incidents et leurs vies ne sont pas en danger. L'armée ukrainienne, elle, parle de six marins ukrainiens blessés. «Des armes ont été utilisées pour stopper de force les navires de guerre ukrainiens», a déclaré le FSB dans un communiqué remis aux médias russes. «De ce fait, les trois navires de la marine ukrainienne ont été arraisonnés dans les eaux territoriales russes de la mer Noire», lit-on dans ce communiqué.

A Kiev, le président ukrainien, Petro Porochenko, a annoncé qu'il allait proposer au Parlement de proclamer la loi martiale en Ukraine. L'Ukraine a démenti que ses navires aient commis quoi que ce soit de mal et a accusé la Russie d'agression, demandant par ailleurs à la communauté internationale de se mobiliser pour sanctionner Moscou. A la demande de la Russie et de l'Ukraine, le Conseil de sécurité des Nations unies a discuté, ce lundi, des développe-

ments de l'incident, ont indiqué des diplomates. L'incident a commencé dans la journée quand les Russes ont barré la route à trois bâtiments de la marine ukrainienne venant de la mer Noire et qui voulaient entrer en mer d'Azov via le détroit de Kertch. Pour ce faire, les Russes avaient, d'après Kiev, placé un énorme cargo sous la partie la plus élevée du pont de Kertch, ouvrage d'une quinzaine de kilomètres de long inauguré par la Russie en mai dernier.

Pilonnages en Ukraine orientale

Selon la marine ukrainienne, six marins ukrainiens ont été blessés dans les tirs et lors de la prise des navires, qui semblent avoir été éperonnés. Toujours, selon Kiev, l'incident s'est produit alors que les bâtiments ukrainiens battaient en retraite et reprenaient la direction d'Odessa, grand port ukrainien de la mer Noire d'où ils étaient partis. «Après avoir quitté la zone de 12 milles, le FSB a ouvert le feu sur la flottille appartenant aux forces armées ukrainiennes», a affirmé la marine de Kiev. Au moins deux avions russes Soukhoï-25 ont survolé le pont au moment de l'incident, a constaté un journaliste de Reuters. La télévision nationale russe a parlé aussi d'hélicoptères de combat déployés sur les lieux. L'Union européenne a dit attendre de la Russie qu'elle rétablisse la liberté de navigation dans le



détroit de Kertch et a appelé Moscou et Kiev à la plus grande retenue pour permettre une désescalade. L'Otan a lancé un appel analogue aux deux parties. Un traité bilatéral accordé à la Russie comme à l'Ukraine le droit de navigation en mer d'Azov. Depuis que Moscou a annexé la Crimée, qui était ukrainienne, la tension a monté, les deux pays se plaignant de harcèlements de navires et de retards imposés à la navigation. L'Ukraine dispose d'une partie du littoral de la mer d'Azov et la ville portuaire ukrai-

nienne de Marioupol se trouve au bord de cette mer. Autre signe d'une aggravation de la tension, l'agence de presse russe RIA, contrôlée par l'Etat russe, a affirmé, ce dimanche soir, que les forces ukrainiennes avaient déclenché de violents pilonnages contre des zones d'habitation de l'est de l'Ukraine contrôlées par les séparatistes pro-russes. Des séparatistes, cités par l'agence de presse russe Interfax, ont cependant démenti qu'il y ait eu une escalade particulière le long du front d'Ukraine orientale.

Séisme en Iran Plus de 700 blessés

Le bilan du puissant séisme de magnitude 6,4 qui a frappé, ce dimanche, la province de Kermanshah dans l'ouest de l'Iran, s'est alourdi à plus de 700 blessés, pour la plupart légèrement, sans causer de dégâts majeurs, selon un nouveau bilan publié, ce lundi, par la télévision iranienne. Selon le Service national d'urgence, «le dernier chiffre des blessés s'établit à 716», a indiqué un bandeau publié à l'antenne. Seuls 33 blessés restaient hospitalisés en milieu de matinée, a précisé la télévision. L'épicentre du séisme a été localisé dans la province de Kermanshah, près de la frontière avec l'Irak. Les autorités n'ont fait état d'aucun mort en Iran.

Un précédent bilan des autorités locales, faisait état d'au moins 260 blessés. Plus tôt, un responsable du Croissant-Rouge iranien, Morteza Salimi, cité par l'AFP, avait indiqué que la plupart des blessés l'avaient été dans un mouvement de panique ayant suivi la

première secousse tellurique. Sur le plan matériel, le séisme, dont l'épicentre était assez profond, n'a occasionné que des dégâts mineurs, selon les médias iraniens. La télévision s'est limitée à montrer des images de fissures à l'intérieur d'habitations. Selon l'Institut de géophysique de l'Université de Téhéran, la secousse initiale, d'une magnitude de 6,4 a été suivie de sept répliques dans l'heure qui a suivi, dont la plus forte de magnitude 5,2. Novembre 2017, un séisme de magnitude 7,3 survenu dans la même zone avait fait 620 morts et plus de 12 000 blessés en Iran ainsi que huit morts en Irak. Décembre 2003, un autre séisme avait anéanti la ville historique de Bam, dans la province de Kerman (sud-est), faisant au moins 31 000 morts. Juin 1990, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,4 avait fait 40 000 morts, plus de 300 000 blessés et 500 000 sans-abri dans le nord du pays.

Syrie

Le gouvernement demande au Conseil de sécurité de l'ONU de condamner l'attaque chimique commise à Alep



Le ministère syrien des Affaires étrangères a demandé, ce dimanche, au Conseil de sécurité de l'ONU de condamner l'attaque aux armes chimiques commise par les rebelles dans la ville d'Alep, dans le nord de la Syrie, a rapporté l'agence de presse officielle syrienne SANA. Le ministère a formulé cette demande dans un communiqué adressé au Conseil de sécurité des Nations unies à la suite d'une attaque commise, ce samedi, au

cours de laquelle les rebelles ont tiré des dizaines de projectiles contenant du gaz chloré sur les quartiers d'Al Khalidiyeh et de Zahraa, ainsi que sur la rue du Nil, dans l'ouest de la ville d'Alep. Il a également demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures à la fois préventives et punitives contre les pays soutenant les rebelles en Syrie. Cette attaque, la première de ce type à Alep depuis que la ville a été libérée fin 2016,

a entraîné 107 cas de suffocation. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants, dont certains souffrent d'empoisonnement grave après avoir été exposés à des gaz chlorés, a indiqué le ministère dans le communiqué. Le communiqué montre du doigt également les soi-disant «Casques blancs», affirmant qu'il s'agissait en réalité d'une organisation soutenue par l'Occident qui, sous couvert d'apporter une prétendue aide humanitaire dans les zones rebelles, mettait fréquemment en scène des attaques à seule fin d'incriminer le gouvernement syrien.

Les obus tirés, ce samedi, sont partis du village de Braikat, dans la campagne d'Alep, où les «Casques blancs» sont de fait implantés, a indiqué le ministère.

Le communiqué a également été transmis à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). En 2013, après que Damas a officiellement rejoint la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, des responsables de l'OIAC sont arrivés en Syrie pour superviser la destruction du stock d'armes chimiques syrien.

• Chine

Hausse des bénéfices de l'industrie pétrolière et chimique

L'industrie pétrolière et chimique de la Chine a rapporté environ 712,1 milliards de yuans de bénéfices sur les neuf premiers mois de l'année, soit une hausse annuelle de 45,2% par rapport à la même période l'année dernière, selon des données officielles. Ce montant représente 14,3% des bénéfices totaux des entreprises industrielles chinoises possédant chacune un chiffre d'affaires annuel de plus de 20 millions de yuans, selon le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information. Avec des actifs totalisant 12 750 milliards de yuans, en hausse de 6,1% en glissement annuel, le rapport actif/passif du secteur a baissé de 1,16 point de pourcentage à 54,19%. Le taux de profit du secteur a augmenté de 1,56 point à 7,43%, grâce à l'amélioration soutenue de l'efficacité des activités d'exploitation du pétrole et du gaz naturel et au bon élan de développement de l'industrie chimique et du raffinage du pétrole. Les prix du pétrole et du gaz naturel ont augmenté de 24,6% sur la période janvier-septembre, et ceux des matières premières chimiques et des produits chimiques ont augmenté de 7,2%. Les exportations totales de l'industrie durant cette période ont connu une hausse de 22,8% pour atteindre 521,66 milliards de yuans. Le taux de croissance était de 8,6 points de pourcentage supérieur à celui rapporté durant la même période l'année dernière. Les investissements en capital fixe dans les matières premières chimiques et la production chimique ont progressé de 1,7%, soit la première hausse depuis fin janvier. Cette augmentation est néanmoins inférieure à la croissance moyenne de 5,4% pour les investissements industriels dans le pays, selon les chiffres publiés par le Bureau d'Etat des statistiques.

Transport de personnes et de marchandises

Les centres de formation des chauffeurs inquiets de la baisse de leur activité

Les responsables des centres de formation des chauffeurs de transport de personnes et de marchandises ont fait part à Alger de plusieurs revendications pour remédier à la baisse de leur activité.

Venus de différentes wilayas du pays pour assister à une réunion de la Fédération nationale des centres de formation des chauffeurs de transport de personnes et de marchandises, dépendant de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), des responsables de centres de formation ont fait part de leurs inquiétudes quant à une baisse «importante» de leur activité. «Pourquoi nous ôter la majorité de notre activité alors que nous avons investi au minimum un milliard de centimes pour chaque centre», interroge l'un d'eux. Un autre point de revendication concerne le transport de produits dangereux. Les responsables de centres de formation privés ont fait part de leur désapprobation de l'octroi unique aux centres publics de la formation liées à ce type de transport. «Cela intervient alors que nous disposons de l'ensemble du matériel et des équipes pédagogiques nécessaires pour la formation au transport de produits dangereux», assure Telaoumaten. Par ailleurs, le même représentant a appelé, au nom de cette fédération, à ce que le ministère des Travaux publics et des Transports fixe

le coût de rémunération des formateurs, comme c'est déjà le cas concernant le coût de la formation fixé par la loi. D'autre part, le responsable a rappelé l'obligation pour les chauffeurs de transport de personnes et de marchandises de se tourner vers les centres de formation spécialisés pour l'obtention d'un brevet professionnel d'aptitude. Cependant, rares sont les chauffeurs s'étant conformés à la législation qui prendra effet à partir du 19 août 2019. En effet, un décret datant de 2016 a donné 36 mois à ces chauffeurs titulaires d'un permis de conduire de catégorie C, D ou E pour obtenir un brevet d'aptitude professionnelle au terme d'une formation auprès des centres spécialisés. Telaoumaten a ainsi appelé au lancement d'une campagne au niveau des barrages routiers de la gendarmerie et lors du renouvellement des documents administratifs liés à la conduite, évitant ainsi l'afflux massif la veille de l'expiration du délai donné aux chauffeurs pour l'obtention du brevet. A noter que la durée de cette formation est de 15 à 60 jours avec une moyenne de 6 heures/jour.



Trika B.

1^{er} congrès international sur l'apiculture

L'importance de la recherche scientifique dans l'alimentation de l'abeille

Les participants au 1^{er} congrès international sur l'apiculture et le développement durable, ouvert, dimanche, à l'université de Mostaganem, ont mis en exergue l'importance de la recherche scientifique dans le domaine de l'alimentation de l'abeille et sa protection contre les maladies et les insecticides.

L'universitaire Sidhoum Rachedi, de Mostaganem, a souligné que le «contrôle et le traitement des maladies mortelles sont nécessaires pour protéger l'abeille et par conséquent le consommateur de produits mellifères pour des raisons nutritives et thérapeutiques». Le conférencier a insisté sur l'importance du rôle des services vétérinaires qui a un impact économique sur les apiculteurs et la santé des consommateurs, déplorant le manque de recherches et d'études sur les maladies touchant l'abeille, les insectes nuisibles, les pesticides, les insecticides et les produits de

ruches. L'universitaire de Fès (Maroc) Youssi Badéa a soutenu, pour sa part, que les insecticides et les produits chimiques utilisés dans le secteur agricole affectent la qualité du miel et de divers autres produits de la ruche, insistant sur le développement des recherches dans le domaine de traitement moderne du miel et des produits de ruches dont le miel de framboise produit en Algérie aux vertus thérapeutiques pour les diabétiques. Le directeur de l'Agence internationale de développement de l'apiculture «Apiservices», Gilles Rati (France) a fait savoir que l'apiculture est confrontée actuellement à cinq problèmes que sont la mort non naturelle de l'abeille, le miel contrefait, les règles strictes de protection du consommateur affectant les producteurs, la hausse des coûts de production et la réticence des jeunes vis-à-vis de cette filière agricole. La mortalité des abeilles à cause des

insecticides, d'insectes nuisibles, de manque de nutrition et autres facteurs dont le transport de ruches, la pollution et les changements climatiques a augmenté de 0 à 10 % dans les années passées à près de 30 % actuellement, a-t-il indiqué, appelant à adapter l'apiculture au développement, à utiliser l'engrais vert, à s'appuyer sur les normes des produits naturels (bio) et à développer la recherche et les études pour dégager des solutions pour assurer une production de miel sain atteignant à l'échelle mondiale entre 1, 2 et 2 millions de tonnes par an. Ce congrès de trois jours, organisé par le laboratoire des sciences et techniques de production animale de la faculté des sciences de la nature et vie de l'université de Mostaganem, vise à créer un espace de dialogue entre différents acteurs dans le domaine de l'apiculture, de la production mellifère et produits de ruches.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION
M.F : 097428019000237

Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 08/2018

La wilaya de M'Sila (Direction de l'éducation) lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

Etude, Réalisation et Equipement de 10 cantines scolaires ATW
(lot : Equipement de 10 cantines scolaires Type 200 R)

Les fournisseurs spécialisés dans le domaine intéressés, peuvent retirer les cahiers des charges au niveau de la Direction de l'éducation de la wilaya de M'Sila.

- Les offres techniques et financières et les dossiers des candidatures seront accompagnés des pièces suivantes :

01 - Le dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (datée, signée).
- La déclaration de probité (datée et signée).
- Copie du statut de l'entreprise (personne morale).
- Casier judiciaire N° 03 valide (copie).
- Registre du commerce (copie).
- Extrait de rôle valide apuré ou avec échéancier portant les coordonnées suivantes (Domicile du soumissionnaire, siège de la société, lieu d'activité).
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Pièces parafiscales (mise à jour CNAS - CASNOS) en cours de validité.
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années d'exercice (2015-2016-2017).
- Certificat de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2016 ou 2017 - Cette pièce est exigée uniquement pour les sociétés.
- Certificats de production d'origine algérien s'il existe.

02 - Offre technique :

- Déclaration à souscrire (datée, signée).
- Le mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

03 - Offre financière :

- Lettre de soumission (datée, signée et paraphée).
- Bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres (daté, signé et paraphé).
- Devis quantitatif et estimatif (daté, signé et paraphé).

Les dossiers de candidatures, les offres techniques et financières sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique», «offre financière», ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

Wilaya de M'Sila / Direction de l'éducation

Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°...../2018

Etude, Réalisation et Equipement de 10 cantines scolaires ATW

(lot : Equipement de 10 cantines scolaires Type 200 R)

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

- La durée limite de la préparation des offres est fixée à (12) jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou au Bomop. La durée de dépôt des offres est fixée à (13h00) le dernier jour de la durée de la préparation des offres. Si ce jour n'est pas ouvrable l'ouverture sera le jour suivant.

- L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers aura lieu le jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres au siège de la Direction de l'éducation de la wilaya de M'Sila (service de la programmation et du suivi) à (14h00).

- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

NB : aucun pli ne sera reçu après le commencement de l'ouverture des offres.

Sudoku N° 1953

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes N° 1953

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	9	10	7	7	1	
5	1	6	5		3	5	2	1	7	3	1	12	7
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5		11
1	8	2	7	10	14	1		1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6		8	10	3	8	3		12	2
3	13		15		7	3	5	4	G	8	3	13	6
5		2	7	10	3	5	10	5	2		3	13	13
1	11	10	3	8	8	1		6	O	9	3		6
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10	4
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13	3
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1	1
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2	10
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1	8

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

ACCES	HACHIS	E R E G A T E P
CROASSE	JOUEUSE	R J O U E U S E
DARDEE	MERCIER	E S I H C A H R
DIVAGUE	OBEIE	G D E L U D E E
DIVERGE	PLACIDE	R O I M E S P I
DOSSARD	PLAQUEE	E S E V S L L C
DUCAL	PSAUME	V S B A A A A R
ECHAUDE	RECASE	I A O C C G Q E
ELUDEE	VERGER	D R I U E C U M
ETAGERE		C D D A R D E E
		E D U A H C E S

E G R O G E D B	ANOBLIE	EMBRUME
E T T O R A C E	BERET	JARDINE
D E C H U E N R	CAROTTE	NAGER
P S L O E I A E	DECHUE	OISEAU
E E U U D N G T	DEFOULE	OPPOSEE
N U M R O A E P	DEGORGE	PAPYRUS
D E A B Y F R M	DOCTE	PENDRE
R J L E R P E O	DOMPTER	POLLEN
E I E L S U A D	EFFROI	REMUEE
E F F R O I M P	EGAYEE	
E E S O P P O E		

Mots fléchés N° 1953

QUI FONT DU BRUIT	FRUITS DU POTAGER	ESTROPIÉ	BRONZÉ, HÂLE	FATI-GANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE	FAIT UNE ISOLATION
ABANDONNER (... A)	ZÉRO I	PLUS VÊTU	BIZARRES	LE PMU	HABILITÉ	
				ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
AGITÉES						
CONFONDIT, MÉLANGEA						
		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			COMMUN		
				RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE				
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME	ÉTUIS RIGIDES				CHOISI À NOUVEAU
	ROULA, TROMPA					
		IMBU DE SOI-MÊME		CLEF POUR ALI BABA	TERMINAISON DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES						
UN AVARE FAMILIER			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN		
				MARITIME		
		PISTES DE TOREADORS				AUTRE NOM POUR RA
		CHANCE, AVANTAGE				AMEUBLIS LE SOL
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE	
					GLACER	
				CRIÉ À LA NAISSANCE		ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
				CARNATION DU VISAGE		
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE			M	ÉPOQUE DE LA REPRODUCTION
		INSTRUITE				
			IL SOIGNE DES BÊTES			
			GRIMACE			
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE			OBJECTIF, DESSEIN		PETIT RUISSEAU
	PERDIT					
		ALCOOL		BAISER		
		FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBUTEUR DE LETTRES					SANS RIEN SUR ELLE
						ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE		
						CRÊPE EN ORIENT
						MOT DE CONDITION
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPARATION	
				OBSERVENT		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
ASSISE	RAINS	132
PUPPIE	SENSE	645
NONNETTE	ENFUME	879
ONNETTE	ENFUME	342
ONNETTE	ENFUME	871
ONNETTE	ENFUME	965
ONNETTE	ENFUME	478
ONNETTE	ENFUME	239
ONNETTE	ENFUME	165
ONNETTE	ENFUME	653
ONNETTE	ENFUME	498
ONNETTE	ENFUME	217
ONNETTE	ENFUME	294
ONNETTE	ENFUME	716
ONNETTE	ENFUME	583
ONNETTE	ENFUME	781
ONNETTE	ENFUME	352
ONNETTE	ENFUME	694
ONNETTE	ENFUME	529
ONNETTE	ENFUME	167
ONNETTE	ENFUME	438
ONNETTE	ENFUME	317
ONNETTE	ENFUME	584
ONNETTE	ENFUME	926
ONNETTE	ENFUME	846
ONNETTE	ENFUME	923
ONNETTE	ENFUME	751



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Djourouh El Hayet
10h00 : Dar Da Méziane III
10h30 : E'thawre El Khariq
11h00 : Questions d'actu
12h00 : Journal télévisé en français
12h25 : Kole Awladi

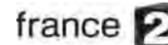
13h35 : Assrar El Madhi II
14h15 : Ciné thématique
16h50 : Beyblade
17h20 : El Mamalike El Talate
17h40 : Djourouh El Hayet
18h00 : Journal télévisé en amazigh
18h25 : Radjeli chef

19h00 : Journal télévisé en français
19h25 : Kolchi Adi I
20h00 : Journal télévisé du 20 h
20h45 : L'inspecteur marque le but
22h30 : Expression livre
23h20 : Festival de la musique malouf



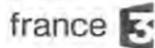
21h00 : Les Chamois

Les Leroy reviennent aux Gets pour assister à l'enterrement de Garcin, le propriétaire des Chamois, où ils ont régulièrement séjourné. Peu après leur arrivée à l'église, Emma, enceinte de huit mois, perd les eaux. L'accès à l'hôpital étant rendu difficile à cause d'un événement local...



21h00 : Cash investigation

Ce nouveau numéro propose de pénétrer dans les coulisses de l'industrie de la santé, qui échappe bien souvent au contrôle des autorités sanitaires. Elise Lucet et ses équipes s'interrogent, notamment, sur la dangerosité de certaines substances chimiques introduites dans notre organisme. Une enquête choc qui lève le voile sur les secrets d'un secteur qui engendre des milliards d'euros...



21h00 : Jusqu'à ce que la mort nous unisse

Le village de Colmars-les-Alpes est en plein émoi après la découverte du corps sans vie d'un garde-monteur du Parc national du Mercantour. La victime est l'ami d'enfance de l'adjudante Servane Breintzenbach, fraîchement arrivée. Le guide de haute montagne Vincent Lapaz est persuadé...



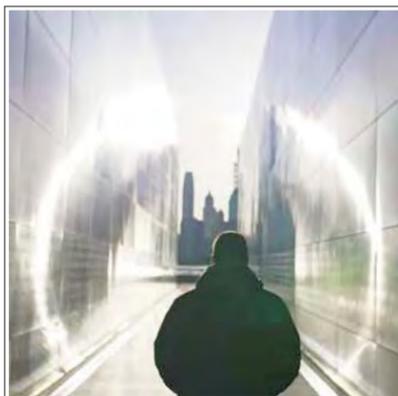
21h09 : Les gardiennes

En 1916, Constant Sandrail, instituteur dans le civil, devenu lieutenant dans l'armée française, revient très éprouvé du front pour passer une permission de quelques jours dans son village natal, où les femmes ont remplacé les hommes dans les champs. Il rend visite à sa mère, Hortense, avant de retrouver avec émotion sa salle de classe et sa sœur...



20h55 : Héroïques

Lors d'événements tragiques comme les attaques terroristes contre le World Trade Center à New York, la salle de spectacles parisiennes du Bataclan, sur la Promenade des Anglais à Nice, le tremblement de terre au Népal, des anonymes se sont illustrés...



21h00 : La France a un incroyable talent

Les auditions de cette 13^e saison s'achèvent ce soir avec de nouveaux candidats plus motivés que jamais. Parmi les artistes que le jury découvre figure Loïc, un étudiant en médecine à la voix atypique. Saura-t-il séduire Marianne James et Hélène Ségara ? Au programme également : Tareek...



21h55 : 90' Enquêtes

A Orléans, dans le Loiret, une centaine de policiers municipaux assurent au quotidien la sécurité des habitants. Désormais armés comme leurs collègues de la police nationale, ils sont en première ligne pour lutter contre la délinquance et la violence...



20h50 : Inviolable

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 est censée garantir aux citoyens le respect de leur dignité. Mais la vision occidentale qu'elle véhicule la rend difficilement transposable dans certaines cultures. Le réalisateur dresse un état des lieux de son application dans le monde...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaïd - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

ACNOA

Quatre candidats en course pour la présidence

Quatre candidats dont l'Algérien Mustapha Berraf postulent au poste de président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), lors des élections prévues en marge de la réunion de la Commission exécutive du Comité international olympique (CIO), de mercredi à vendredi à Tokyo.

Outre Mustapha Berraf, président du Comité olympique et sportif algérien (COA), 1^{er} vice-président de l'ACNOA et son président par intérim depuis plusieurs mois, la course au trône de la branche africaine du CIO concernera également le Camerounais Kalkaba Malboum, la Burundaise Lydia Nsekera et le Botswanais Negroes Malealea Kgosietsile. De son côté, le président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) et patron du Comité olympique du Cameroun (COC), Kalkaba Malboum (69 ans) a officialisé sa candidature à travers un Tweet où il a tenu à informer la grande famille olympique africaine de son intention de postuler pour prendre les destinées de l'ACNOA où il était jadis au bureau exécutif. Le 3^e candidat est la présidente du Comité olympique burundais (COB), Lydia Nsekera (51 ans), qui est également la première femme présidente d'une Fédération de football sur le continent (2004) et à faire partie du Comité exécutif de la Fédération internationale de football (Fifa) et membre du CIO. Enfin, il y a le Botswanais Negroes Malealea Kgosietsile (68 ans), membre du Conseil de l'ACNOA et du Comité des finances de l'ACNOA. C'est un ancien volleyeur et ex-président du Comité national olympique du Botswana (BNOC) pendant 16 ans et patron de la Confédération des comités nationaux olympiques d'Afrique australe (CNOCSA).

Genèse d'un malaise

Les quatre postulants se sont engagés en premier lieu, s'ils sont élus, à restaurer un climat de «confiance, à l'unification du continent et à l'établissement des principes de bonne gouvernance». Ce qui est sûr, c'est que les quatre candidats sont de grosses pointures dans le mouvement sportif local, continental et international et chacun se présente avec un programme riche et porteur d'espoir pour le sport africain, mais aura la lourde tâche d'être à la hauteur des attentes afin de permettre à la jeunesse sportive du continent de s'affirmer davantage. C'est dans toute cette cacophonie que les représentants des 53 pays membres de l'assemblée générale de l'ACNOA se réunissent à Tokyo pour choisir celui qui va les guider et œuvrer au développement du sport dans le continent. L'assemblée extraordinaire et élective de l'ACNOA se tiendra jeudi, en marge de plusieurs réunions de la Commission exécutive du CIO se rapportant aux jeux Olympiques Tokyo-2020. Une conférence de presse du président du CIO, Thomas Bach, est prévue samedi.

Berraf estime être le «candidat de consensus»

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, qui s'est prêté au jeu des questions-réponses, a estimé être le «candidat de consensus» en briguant la présidence de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) dont l'assemblée extraordinaire et élective est prévue jeudi à Tokyo.

Q : Quand et pourquoi avez-vous décidé de vous présenter à la présidence de l'ACNOA dont l'élection aura lieu jeudi à Tokyo ?

Berraf : «J'exerce les fonctions de vice-président depuis quatre mandats avec toute la loyauté et la disponibilité nécessaires. J'ai quand même, avec mes collègues du Comité exécutif, réalisé de bons résultats dans la gestion et la résolution de conflits ainsi que dans le fonctionnement de notre institution. Nous avons mis en application des réformes qui ont propulsé l'ACNOA au-devant de la scène sportive internationale.



Le départ anticipé du général Lassana Palenfo a fait qu'avec les autres collègues nous avons décidé d'assurer une continuité tout en veillant à procéder à quelques réaménagements indispensables et rendre l'ACNOA plus performante et mieux respectée. C'est ce que nous nous sommes attelés à faire depuis notre intérim et c'est d'un commun accord que la décision a été prise. J'estime être le candidat de consensus. Par ailleurs, le Comité olympique m'ayant donné son accord pour postuler à la plus haute fonction élective du sport et de l'olympisme en Afrique, j'ai sollicité l'accord du président de la République qui a bien voulu m'autoriser à me porter candidat. C'est déjà un grand honneur pour moi de représenter mon pays dans ce grand challenge».

Q : Comment jugez-vous l'état du mouvement olympique africain ?

Berraf : «La situation est complètement rétablie et la sérénité totalement retrouvée, il faut souligner là les progrès réalisés ces dernières années par rapport à d'autres continents, puisque l'Afrique organise régulièrement les Jeux africains de la jeunesse, les Jeux africains et bientôt les Jeux africains de plage. Elle a organisé une Coupe du monde (de football) et va organiser les jeux Olympiques de la jeunesse en 2022. C'est un grand héritage pour tous les peuples africains. Les programmes de la solidarité ont été exécutés à presque 100% par les Comités nationaux olympiques (CNO) africains et beaucoup d'exemples méritent d'être cités. Nous possédons actuellement une académie africaine aux actions très relevées ainsi qu'un musée olympique africain de niveau international. La fondation «Olympafrica» va bientôt créer son 50^e centre sportif à travers le continent. Personne ne peut s'enorgueillir de mieux gérer sans connaître toutes ces données. Dans toutes les disciplines, l'Afrique décroche aujourd'hui des médailles olympiques. Et ceci se fait grâce aux femmes et aux hommes qui dirigent les associations et aux techniciens. Des potentiels importants existent qui nécessitent d'être exploités et accompagnés comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années. Au niveau de l'ACNOA, nous sommes dans une logique d'intérim avec une concertation permanente de tous les membres du Comité exécutif. Les informations sont immédiatement répercutées auprès de tous les membres de l'assemblée générale et auprès de tous les membres du mouvement sportif africain. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas eu de soucis, ni entre nous, ni avec nos pairs, pour faire fonctionner l'ACNOA».

Q : Quels sont les principaux axes de votre programme ?

Berraf : «Il s'agira d'abord de continuité dans les activités déjà menées et de parfaire l'organisation. Le plan d'action est peut-être ambitieux mais nous ferons tout pour le mener à bien.

Il conviendra tout d'abord de redorer l'image du sport africain basé sur les valeurs de la Charte olympique, toujours dans un esprit de fraternité, de solidarité et de tolérance. Puis, nous nous attellerons à établir des relations plus responsables, sincères et durables entre les Confédérations, les instances ministérielles des sports et les CNO et créer un rapprochement étroit avec les CNO pour contribuer à la préparation optimale de notre élite sportive. Afin de mener à bien notre programme et d'atteindre nos objectifs de développement, nous doterons l'ACNOA de tous les moyens humains et matériels nécessaires à son administration et nous comptons numériser les systèmes de gestion et professionnaliser les méthodes de communication. Un plan de formation et de mise à niveau continue sera également mis en place. Par ailleurs, l'équité et la parité entre les deux sexes constituent des éléments fondamentaux de notre gouvernance. Nous amènerons donc nos statuts pour y incorporer des mesures incitatives en direction des femmes. Bien évidemment, et toujours en adéquation avec les valeurs de la Charte olympique, nous allons marquer un grand intérêt à la protection de l'environnement et aux questions humanitaires par le biais de la promotion du sport et de l'olympisme. La problématique des réfugiés sera d'ailleurs l'une de nos préoccupations majeures, nous avons le devoir de redonner l'espoir aux sportifs qui s'extirpent des zones de guerre. Nous comptons renforcer nos capacités managériales et d'organisation afin d'assurer à l'ACNOA les ressources financières et matérielles nécessaires. Un programme de marketing et de recherche de sponsors sera mis en application et nous professionnaliserons la gestion des produits et propriétés de l'ACNOA. Nous veillerons enfin à rendre nos Jeux plus attractifs en leur octroyant un caractère plus qualificatif et nous œuvrerons à récolter le maximum de moyens pour la création de centres de préparation olympique zonaux. Une rétrocession équitable des soutiens financiers est aussi prévue».

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

NIF : 15 0148 622 91

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ

PROJET : Réhabilitation et aménagement du poste de relevage de Draâ Ben Khedda

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des ressources en eau de la wilaya de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet : **Réhabilitation et aménagement du poste de relevage de Draâ Ben Khedda**, publié dans les quotidiens en langue nationale «El Bilad», et en langue française «L'Echo d'Algérie» du 09/10/2018, et au Bomop, déclare qu'à l'issue du jugement des offres, le projet est attribué provisoirement à :

Entreprise	Montant de l'offre DA TTC	Note technique / 50 pts	Délai	NIF
SARL ETUB BOUYAHIOUI	47.890.312,40	45 pts	10 mois	000915004742104

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la wilaya conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières peuvent se rapprocher de nos services au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

CAN-2019

La FAF favorable à la délocalisation de la compétition au Maroc

Selon une source bien informée, la FAF a déjà pris position en faveur du Maroc pour une éventuelle organisation de la prochaine édition de la CAN prévue en juin au Cameroun, un pays qui risque toutefois de ne pas honorer ses engagements en la matière.

C'est qu'au niveau de l'instance continentale, l'on reste persuadé que le déroulement de la CAN au Maroc augmenterait les chances de la sélection algérienne de réussir un parcours de premier ordre, au vu des conditions presque identiques prévalant chez les voisins, lesquelles conditions favoriseraient les poulains de Belmadi pour évaluer sur leur véritable valeur. Il se trouve que le Maroc bénéficie également du soutien des autres voisins nord africains, et pas seulement de l'Algérie. La réunion que vient de tenir l'Union nord-africaine de football a confirmé cette réalité. En effet, après le vote qui a permis d'élire le nouveau boss de cet instance, les dirigeants du football nord-africain se sont penchés sur d'autres dossiers et des sujets d'actualité, parmi eux la Coupe d'Afrique des nations 2019 qui aura lieu en juin prochain. Les intervenants ont pris la décision d'envoyer un courrier à la CAF au sujet justement du lieu où se jouera la CAN. Une manière de mettre davantage de pression sur Ahmad Ahmad et son instance pour assurer un parfait respect du cahier des charges et une parfaite application de son contenu. Il faut dire que le passage vers une CAN à 24 sélections a mis la barre très haut, cela a d'ailleurs causé des soucis au principal pays concerné, à savoir le Cameroun qui est en train de patauger et semble plus que jamais proche d'un retrait. La star camerou-

naise, Etoo, avait même conseillé les hautes autorités de son pays de déclarer forfait pour l'organisation de cet événement après avoir constaté le retard accusé en la matière. Pour sa part, l'UNAF, à travers son procédé, veut mettre encore la pression sur la CAF pour qu'elle ne fasse pas d'autres concessions au Cameroun, en acceptant à titre d'exemple d'organiser la première CAN à 24 équipes dans des conditions difficiles et des stades à moitié finis. Cette pression intervient à quelques jours d'une réunion décisive du comité exécutif de la CAF durant laquelle d'importantes décisions sont attendues de la part de la première instance footballistique continentale. C'est dire que l'UNAF a bien choisi le timing d'une telle action et jouer par là même sa dernière carte pour appuyer la candidature «de secours» envisagée par les Marocains, qui veulent réussir un deuxième coup après avoir réussi celui du dernier CHAN chipé au Kenya. Les infrastructures du Royaume chérifien sont prêtes à accueillir des compétitions d'envergure, sachant que le Maroc a même postulé pour la Coupe du monde 2026 tout récemment, et ce certainement pas une simple CAN qui lui fait peur. Le fait d'avoir réussi à rallier à sa cause, outre l'Algérien, les Tunisiens, les Egyptiens, les Libyens et les Tunisiens, ne fera que conforter la position des Marocains.

Bessa N.



Ligue 1 française Atal dans l'équipe type de la 14^e journée



Le défenseur international algérien Youcef Atal, auteur d'une excellente prestation lors du match remporté par son équipe l'OGC Nice contre Lille (2-0) dimanche, figure dans l'équipe type de la 14^e journée du championnat de France de Ligue 1. «Le latéral algérien occupait le couloir droit niçois, dimanche, et ce n'est certainement pas un hasard si plus de 40% des attaques des Aiglons sont passées par ce côté. Le jeune joueur de 22 ans a livré un match plein et s'en voit récompensé par une seconde présence consécutive dans le onze type», a écrit le journal spécialisé *L'Equipe*. «Sérieux en défense et très en vue dans un

rôle de contre-attaquant, il symbolise la bonne forme du club azuréen qui enchaîne les victoires en championnat (4) sans prendre de but», a-t-il ajouté. L'ancien joueur de Paradou, qui s'est mis en valeur contre les Lillois, a obtenu la note de 7 à l'instar de tous les joueurs composant ce onze type à l'exception du gardien Butelle (Angers) et de l'attaquant Thauvin (Marseille) lesquels ont récolté une note de 8. Atal avait largement contribué au dernier succès de la sélection algérienne contre le Togo le 18 novembre à Lomé en qualifications de la CAN-2019 en inscrivant l'un des quatre buts des Verts après un exploit individuel.

Naples SC Adam Ounas joue 57 minutes face à Chievo

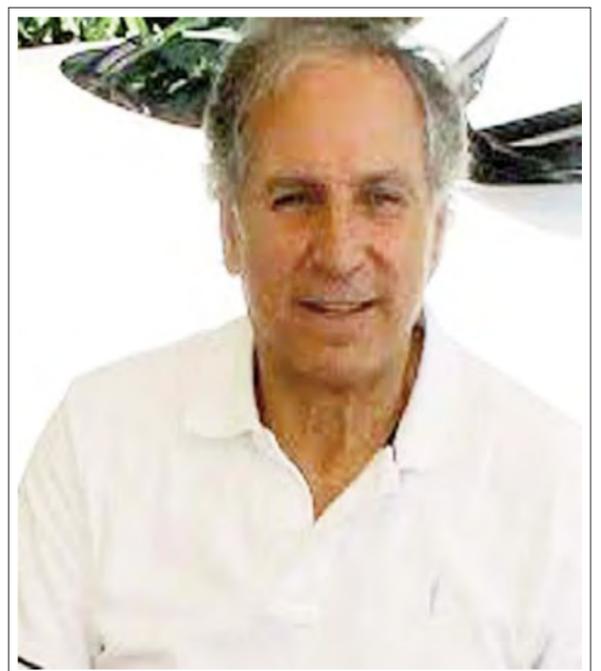
À l'occasion de la 13^e journée de Serie A, le Napoli a reçu sur son terrain le Chievo Verone dans une rencontre qui a connu la titularisation d'Adam Ounas. L'international algérien était aligné sur l'aile gauche de l'attaque dans un schéma en 4-4-2, l'ancien Bordelais a essayé d'aider son club pour marquer en tentant quelques actions individuelles, mais sans parvenir à créer un grand danger sur le gardien adverse. Ounas qui souffre une nouvelle fois cette saison de manque de temps de jeu a laissé sa place en 2^e période à la 57^e minute pour l'attaquant Polonais Milik. L'ailier algérien avait une bonne occasion devant lui pour répondre sur les choix de son entraîneur durant la rencontre, mais sa prestation face au Chievo était moyenne. Score final 0-0.



Développement du football Saïd Haddouche : «Se mettre à l'ère du numérique»

Il est indispensable d'introduire le sport algérien, le football en particulier, dans l'ère du numérique, comme cela se fait partout dans le monde au XXI^e siècle», a insisté, ce lundi, à Alger, l'expert algérien Saïd Haddouche. «De nos jours, tout est numérisé, car au fil du temps, le progrès a gagné tellement de terrain qu'il a fini par atteindre tous les domaines, y compris le sport», a indiqué l'ancien directeur technique national de la FAF, en soulignant que «le sport algérien présente un manque flagrant sur ce plan», d'où le projet de l'entreprise Kuma Consulting & Facilities, qui cherche actuellement à trouver des voies pour le moderniser, et par conséquent, le rendre plus performant. Cette société à responsabilité limitée, dirigée par Zoubir Addi, est spécialisée en effet dans la récolte de données et leur numérisation. Ce qui représente une mine d'informations pour les différents acteurs du monde du sport, comme entraîneurs, mais aussi les médecins, les journalistes et les acteurs économiques. En effet, outre le domaine sportif, Kuma Consulting & Facilities s'intéresse à d'autres volets, comme l'économie, la santé et le management, pour lesquels elle fournit expertise, conseil et formation, tout en prêtant assistance à ses clients dans la réalisation de leurs projets. Depuis quelques années, on voit des entraîneurs de football prendre des notes pendant un match. Ce qui leur permettra d'y revenir ultérieurement, pendant l'entraînement, avec l'objectif de corriger ce qui n'allait pas. Cependant, le nombre d'informations relevées par un entraîneur pendant un match excède rarement la vingtaine ou la trentaine de données. Or, selon Haddouche «un match de football, c'est environ

quatre millions de données». Un chiffre astronomique, qui a surpris l'assistance, car pratiquement personne ne s'attendait à ce qu'un événement sportif, aussi important soit-il, contienne autant de données, et qui outre le domaine sportif, peuvent intéresser des personnes opérant dans d'autres secteurs, comme la santé, l'économie et le management. «Outre le nombre précis de passes, de tirs et de kilomètres parcourus par les joueurs, les données réunies pendant un match peuvent concerner d'autres domaines, comme la santé, en leur donnant des informations sur les blessures et ce qui les provoque. Elles peuvent servir également les acteurs du monde économique, en les informant sur le nombre exact de supporters qui achètent régulièrement des produits dérivés, comme les maillots officiels du club» a-t-il cité, entre autres. Des informations capitales, selon Haddouche, y compris pour les journalistes, car leurs analyses deviennent plus précises et plus fiables grâce aux chiffres, car ces derniers comportent des montagnes d'informations. «L'analyse numérique du jeu n'est pas faite pour porter un jugement critique, mais plutôt pour expliquer, et aider à mieux comprendre», a insisté Haddouche, d'où la nécessité de prendre cet aspect sous un angle positif. Plusieurs personnalités connues sur la scène footballistique algérienne étaient présentes à cette conférence. Parmi elles, Aziz Derouaz, Mustapha Dahleb, Abdelhafid Tassafout, Réda Matem et Hocine Yahy. Les organisateurs ont profité de l'occasion pour honorer certains d'entre eux, notamment Derouaz, Tassafout et Dahleb, ainsi que l'ancien journaliste sportif, Driss Dakik.



Coupes africaines

Le CSC, la JSS, l'USMBA et le NAHD entrent en lice

On n'a pas encore bouclé l'édition 2017-2018, puisque la finale retour de la Coupe de la CAF entre le Raja et Vita Club se disputera en fin de semaine. N'empêche les coupes africaines entament, ce mardi, une nouvelle saison avec au programme le tour préliminaire.

Désormais, les compétitions interclubs du Continent s'aligneront sur celles de l'Europe en se tenant entre le mois d'août et le mois de mai de l'année suivante. Exceptionnellement, cette saison, elles débiteront au mois de novembre. Evidemment, les clubs algériens sont concernés par ces joutes. Mais une fois n'est pas coutume, les équipes engagées, cette saison, n'ont pas l'habitude de participer régulièrement aux compétitions internationales. Elles partent vers l'inconnue tout en espérant y aller le plus loin. Ainsi, en Ligue des champions, le CSC commence son aventure à domicile face aux Gambiens du FC Gamtel. Une entrée en douce pour les Sanafir qui seront favoris, malgré leur manque d'expérience en Coupe d'Afrique. Les Constantinois seront néanmoins handicapés par l'absence d'un

entraîneur attiré sur le banc. Abdelkader Amrani que l'on annonçait de retour au club, a finalement décidé de ne pas revenir, en dépit des sollicitations pressantes des dirigeants du CSC. Cela dit, Arama le premier responsable du club a déclaré à l'APS que «les joueurs sont déterminés à défendre de toutes leurs forces le maillot vert et noir afin d'honorer leur pays et prouver que leur équipe mérite de représenter l'Algérie sur la scène continentale». C'est le même état d'esprit qui anime les gars de la JS Saoura, dont c'est la 2^e participation à une joute africaine. La première a tourné court en 2017, puisque Saoura s'est fait sortir dès le premier tour par les Nigériens d'Enugu Rangers.

Cette fois, les poulains de Nabil Neghiz espèrent faire mieux. Pour ce faire, ils devront passer l'écueil du SC Gagnoa, une équipe ivoirienne a prio-

ri à leur portée. La JSS essaiera de prendre un avantage sécurisant, ce soir à Béchar, afin d'aller négocier la manche retour en toute sérénité. En Coupe de la CAF, l'USMBA renoue avec les joutes africaines... 26 ans après. Mais les gars de la Mekerra n'ont pas vraiment la tête à ça en ce moment. Des problèmes financiers secouent le club et empêchent l'équipe d'évoluer dans les meilleures conditions, ces derniers temps au point où les joueurs ont menacé de boycotter la compétition. Finalement, ils seront bien présents pour affronter la formation libérienne du Liberia Ship Corporate. Un match qui se déroulera sur leur terrain fétiche de Sidi Bel-Abbès. Un stade qui a été homologué par la CAF à la dernière minute. C'est une bonne nouvelle pour Seguer et ses camarades. Enfin, le NAHD, toujours dans cette C2, affrontera au 5-Juillet, les Congolais



des Diables Noirs. Une équipe plus ou moins connue sur la scène africaine. Le Nasria toujours sans entraîneur, faut-il le rappeler, aspire à faire un bon parcours dans cette compétition. Et pourquoi pas atteindre la phase des poules. C'est du moins l'ambition des

Sang et Or qui disposent d'un bon effectif alliant la jeunesse à l'expérience. Il est à noter que le hasard du calendrier a fait que les quatre représentants algériens joueront à domicile cette manche aller.

Ali Nezzouli

Ligue des champions de la CAF - Tour préliminaire aller : CS Constantine

Arama : «Les joueurs sont déterminés à remporter la victoire»



Le manager général du club de football du CS Constantine, Tarek Arama, a déclaré, dimanche, à deux jours du match qui devra opposer au stade du Chahid Hamlaoui son équipe au FC Gamtel (Gambie) pour le compte de la manche aller du tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF, que «les joueurs sont déterminés à remporter la victoire, synonyme du retour en force du CSC». S'exprimant en marge de la troisième séance d'entraînement de l'équipe des Sanafir dans le cadre de la préparation de cette rencontre, le premier responsable du club a assuré que «les joueurs du CSC sont déterminés à défendre de toutes leurs forces le maillot vert et noir afin d'honorer leur pays et prouver que leur équipe mérite de représenter l'Algérie sur la scène continentale». «Durant le stage de préparation entamé, samedi dernier, à Constantine, nous avons focalisé notre travail sur la gestion de l'effort et du temps ainsi que la possession du ballon afin de priver notre adversaire du jeu, dominer la rencontre et tuer le match en première mi-temps», a fait savoir Arama. Il a également affirmé que la

formation du champion en titre de la saison précédente entamera ce match en force en vue d'assurer la victoire qui nous permettra d'avoir une position confortable au match retour et qui servira également à redonner un deuxième souffle à l'équipe pour renouer avec la série des victoires au championnat de Ligue 1 Mobilis. L'avant-dernière séance d'entraînement du CSC a été marquée par le retour du coach Abdelkader Amrani pour diriger la barre technique du club, après que la direction du CS Constantine ait refusé de le laisser partir à la demande des propriétaires du club qui ont insisté auprès du technicien tlemcénien de ne pas partir, a ajouté le même responsable. Le CS Constantine qui participe pour la 2^e fois de son histoire à cette compétition continentale, fera face à un club gambien ayant été à deux reprises le tenant du titre du championnat local, vainqueur de la coupe de la Gambie 4 fois consécutives et 2 fois finaliste a-t-on souligné. De son côté, l'entraîneur du Gamtel FC, Souleymane Kanté, a estimé que son équipe n'a pas eu assez de temps pour bien pré-

parer cette rencontre, affirmant cependant s'être fait une idée du club constantinois et sur ses points faibles après avoir visionné ses deux derniers matchs. Le climat n'est pas très différent de celui de la Gambie, dit-il, ajoutant : «Nous avons programmé quatre séances d'entraînement dont la dernière aura lieu dans le stade où se déroulera la rencontre pour que nos joueurs s'adaptent», a informé le coach gambien. Il est à noter l'équipe du Gamtel FC, qui est arrivée, samedi, à Constantine avec une délégation de 29 membres, a été chaleureusement accueillie par les responsables du club constantinois à l'aéroport Mohamed-Boudiaf avant de se rendre à l'hôtel El Khiam de la nouvelle ville Ali-Mendjeli (commune d'El Khroub), où elle séjourne. Il est à signaler qu'un trio arbitral de la Mauritanie a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour diriger cette rencontre, précisant que ce match sera officié par l'arbitre central Boubakeur Sar ainsi que les juges de touche Abderrahmane Ouar et Ismail Hamidou.

Coupe de la Confédération - USM Bel-Abbès

La Mekerra renoue avec la compétition africaine sur fond de turbulences

L'USM Bel-Abbès renouera ce mardi avec la compétition continentale après 26 ans d'absence de la scène africaine, mais sur fond de crise financière qui risque de jouer un mauvais tour à l'équipe face aux Libériens de Lisker dans le cadre du tour préliminaire aller de la Coupe de la Confédération. Un rendez-vous intervenant dans une conjoncture difficile que traverse la formation de la Mekerra dont les joueurs sont montés au créneau dernièrement pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

L'entraîneur de l'USMBA, Youcef Bouzidi, en place depuis quelques semaines seulement, n'a pas hésité d'ailleurs à tirer la sonnette d'alarme à l'issue du précédent match de championnat remporté, jeudi dernier, à domicile contre le CR Belouizdad (1-0) et ayant permis aux Vert et Rouge de respirer un tant soit peu dans le bas du tableau. Bouzidi avait même révélé que ses joueurs menaçaient de boycotter le rendez-vous africain, ajoutant qu'il n'était plus prêt personnellement à tempérer leurs ardeurs et les motiver davantage pour qu'ils se concentrent sur leur sujet et oublient leurs problèmes

financiers. «C'est difficile de motiver à chaque fois des joueurs qui attendent d'être payés depuis six mois», avait déploré l'ex-coach de la JS Kabylie, non sans envoyer la balle dans le camp de la direction du club ainsi que les autorités locales. Le message de l'entraîneur a été bien reçu par les dirigeants, sauf que ces derniers se sont montrés incapables de satisfaire entièrement la doléance des joueurs.

La preuve : ils viennent de leur proposer une régularisation partielle de leur situation financière en leur débloquent deux salaires.

Une proposition rejetée par les concernés, provoquant un climat de tension dans le club avant quelques jours de son entrée en lice dans la compétition africaine. Pour autant dire, cette Coupe de la Confédération à laquelle les Vert et Rouge prennent part pour la 2^e fois de l'histoire du club grâce à leur trophée de Coupe d'Algérie, remporté en fin de saison passée, ne constitue pas un objectif pour la formation de l'Ouest du pays, selon ses dirigeants eux-mêmes. Ces derniers sont plutôt concentrés sur le sort de l'équipe en championnat où elle lutte pour son maintien après avoir terminé à la 13^e



place (premier club non relégable), la phase aller. Il n'empêche que pour la réception des Libériens, tout le monde à Sidi Bel-Abbès table sur une qualification au prochain tour, car l'adversaire est loin d'être un foudre de guerre, selon l'avis des supporters locaux et des spécialistes.

Mais tout dépendra de l'état d'esprit des joueurs et s'ils parviennent à mettre de côté leurs problèmes extra-sportifs, une fois sur le terrain, pour faire le plein à domicile afin d'éviter toute mauvaise surprise lors du match retour, estiment les observateurs.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
Min° Max°	9°/18°	7°/19°	7°/13°	8°/24°	11°/26°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:00	12:36	15:14	17:37	19:02

24^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger 180 familles bénéficient de logements sociaux aux Eucalyptus et à Baraki

Quelque 180 familles occupant des bidonvilles et des habitations précaires de la capitale ont été relogées dans les nouvelles cités au niveau des communes des Eucalyptus et de Baraki, dans le cadre de la 2^e tranche de la 3^e phase de la 24^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger.

176 familles qui occupaient le bidonville «Gomez» longeant Oued Boukraa dans la commune de Staouéli ainsi que quatre autres familles qui occupaient des habitations précaires dans la commune de Zéralda ont été relogés à la cité 1200-Logements Haouch El Mihoub dans commune de Baraki et la cité 264/1200-Logements Salmani dans la commune des Eucalyptus. L'assiette foncière qu'occupaient les habitations précaires de la commune de Zéralda abritera «un stade communal» au profit des habitants de la commune, ont fait savoir les services de la wilaya, indiquant que le quartier HLM existant dans cette commune sera aménagé. Nacera Benyaakoub, cheffe d'unité à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Bir Mourad Raïs a précisé que «tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour accueillir ces familles dans de bonnes conditions», indiquant que ces appartements qui disposent de trois pièces, cuisine et salle de bain sont alimentés en eau et en électricité. La wilaya d'Alger avait lancé, le 15 novembre dernier, la 1^{re} tranche de la 3^e phase de la 24^e opération de relogement au profit de quelque 251 familles issues des bidonvilles et habitations précaires dans les communes des Eucalyptus, Oued Smar, El Magharia, Bouzaréah, Ben Aknoun, Dely Brahim, Alger-centre et de Mohammadia, tan-

dis que la 2^e tranche de cette opération a été organisée, le 19 novembre dernier, au profit de 70 familles issues de la commune d'El Hammamet dans la circonscription administrative de Cheraga. Le relogement de ces 70 familles qui occupaient la base de vie de l'entreprise NetCom dans la commune d'El Hammamet a permis la récupération d'une assiette foncière pour la réalisation d'un lycée d'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques, ce qui allégera la pression sur les lycées limitrophes, à l'instar de ceux des communes de Raïs Hamidou et de Aïn Benian ouest. Selon le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, la 3^e phase de la 24^e opération de relogement concerne, dans son ensemble, quelque 580 familles occupant des habitations précaires. A rappeler que la première phase de la 24^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger, avait été lancée en juillet dernier au profit de plus de 1000 familles, alors que la 2^e phase a touché en octobre dernier quelque 2000 de familles, sachant que la 24^e opération de relogement est divisée en 4 étapes et concerne 8000 familles. Le wali d'Alger avait souligné, à maintes occasions, que la 25^e opération de relogement dans la wilaya était en cours de préparation, précisant qu'elle concernera les Algérois qui vivent dans des logements exigus (plusieurs familles dans un seul appartement) ou dans des habitations pré-



Ph : L'Echo d'Algérie ©

caires. «La 25^e opération sera lancée dès l'achèvement de la 3^e phase de la 24^e opération». «En totalisant le nombre des familles relogées depuis 2014 à ce jour, plus de 47 000 familles ont bénéficié de la formule logement public locatif (LPL), plus de 18 000 familles de la formule logement social participatif (LSP), plus de 24 000 familles dans le cadre du programme AADL et plus de 5000 familles dans le cadre de la formule logement public

promotionnel (LPP), outre le nombre des familles relogées dans le cadre de la 2^e phase de la 24^e opération (quelque 2000 familles seront relogées mercredi) ainsi que les logements AADL qui ont été distribués ce lundi (2500 familles) et ceux distribués le 1^{er} novembre dernier (3500 familles), le nombre global des familles ayant bénéficié de logements dans la wilaya d'Alger a atteint jusqu'au mois de novembre 100 518 familles».

UMA

L'importance de la proposition algérienne confirmée par l'écho favorable des organisations régionales et arabes



Le Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a indiqué, que l'importance de la proposition algérienne sur la tenue d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, avait été confirmée par l'écho favorable des organisations arabes et régionales pour cette initiative visant à

redynamiser l'action bilatérale et multilatérale. S'exprimant en marge des travaux d'une journée d'étude sur «l'adaptation des peines privatives de liberté», le secrétaire général du Conseil Consultatif de l'UMA, Saïd Mokadem, a relevé une tendance favorable à la validation de la proposition de l'Algérie sur la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères». L'importance de cette proposition est mise en avant grâce à l'écho favorable de nombreuses organisations arabes et régionales ayant salué cette initiative, principalement la Ligue arabe, l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et l'Union européenne (UE), la qualifiant de «cadre à même de renforcer les relations bilatérales et multilatérales», a-t-il poursuivi. Cela s'inscrit parmi les objectifs fixés par l'ONU, qui a consacré l'année 2018 au renforcement de la coopération multilatérale ainsi que dans le cadre des

recommandations du dernier sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), au sein de laquelle l'Algérie est membre actif. Ce sommet, a dit Mokadem, avait appelé au renforcement du rôle des communautés économiques régionales (CER), compte tenu des défis majeurs auxquels est confronté le continent africain sur tous les plans, notamment en matière de sécurité et de développement.

Pour rappel, l'Algérie avait saisi officiellement le secrétaire général de l'UMA, pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA», une initiative qui «s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Transport ferroviaire

Suspension du trafic de la banlieue ouest d'Alger suite à la chute de câbles électriques due à des vents violents

Le trafic ferroviaire au niveau de la banlieue ouest d'Alger a connu, hier, une perturbation suite à la chute de câbles électriques sur les rails du fait des vents violents et ce, entre les gares de Birtouta et de Boufarik (Blida), a-t-on appris d'une source relevant de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Le sous-directeur de la SNTF, Aktouche Abdelouahab, a déclaré que le trafic ferroviaire au niveau de la banlieue ouest

d'Alger a connu une interruption totale depuis la mi-journée de lundi suite à la chute de câbles électriques entre les gares de Birtouta et de Boufarik (Blida) et ce, à cause des vents violents ayant entraîné la chute de branches d'arbres sur les câbles électriques.

Il a fait savoir qu'une équipe technique s'attellait à résoudre la panne qui a touché les câbles électriques dans les plus brefs délais, soulignant qu'il a été procédé tout

d'abord à la résolution de la panne qui a touché les câbles en question sauf que la force des vents a rendu la tâche difficile. L'incident a été enregistré, a-t-il dit, au niveau du point kilométrique 37 + 900, soulignant que l'équipe technique de maintenance œuvrait d'arrache-pied afin de relancer le trafic ferroviaire au niveau de la banlieue ouest d'Alger après achèvement des travaux de maintenance de cette panne.

Ooredoo encourage le Mouloudia Club d'Alger à la veille du 8^e de finale de la Coupe arabe des clubs champions

A la veille du match retour des huitièmes de finale de la Coupe arabe des clubs champions, entre le Mouloudia Club d'Alger (MCA) et le Nasr saoudien, prévu ce mercredi 2018 au stade olympique du 5-Juillet à Alger, Ooredoo, sponsor officiel du MCA, adresse ses encouragements aux joueurs et au staff technique et administratif du club, et leur réitère son soutien inconditionnel au Doyen pour cette rencontre qualificative au quart de finale de cette importante compétition régionale. Dans son message d'encouragements aux joueurs, le directeur général de Ooredoo, Abdullatif Hamad Dafallah, a déclaré : «Comme des millions de vos supporters, Ooredoo est fière de vous encourager lors de ce match décisif de la Coupe arabe des clubs champions et d'accompagner les Champions du Mouloudia dans leur odysée footballistique arabe. Ooredoo vous souhaite bonne chance et une qualification aux quarts de finale Incha Allah. Ooredoo demeure à vos côtés pour réaliser la victoire et exaucer le rêve de tous les supporters de porter le drapeau algérien très haut dans le ciel du football arabe.» Pour rappel, Ooredoo a signé en octobre dernier un contrat de sponsoring avec le MCA dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de soutien au football national.

CONDOLEANCES

Le directeur de la publication de L'Echo d'Algérie, Ahsene Saaid, ayant appris avec tristesse le décès de Aïssa Bouakba, frère aîné du journaliste chroniqueur Saad du quotidien *El Khabar*, présente à notre confrère, ainsi qu'à la famille du défunt, ses sincères condoléances et l'assurance de son soutien dans ces circonstances douloureuses.

«A DIEU NOUS APPARTENONS
ET A LUI NOUS RETOURNONS»



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com